

Odonat

Observatoire des Données Naturalistes d'Alsace

ETAT DES LIEUX DES  
Z N I E F F  
E X I S T A N T E S

Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

- ZNIEFF de type I en terrains non domaniaux -

Octobre 1998

Conseil Régional  **Alsace**

**Le présent document est destiné à la seule Région Alsace.  
Il est réservé à un usage strictement interne.  
Toute reproduction est interdite.**

## RESUME

Le présent document dresse l'état des lieux des 186 Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type I situées en terrain non domanial (représentant 21334 ha) recensées en Alsace lors de l'inventaire de 1<sup>ère</sup> génération mené dans les années 80.

Ce bilan est globalement négatif : la moitié des zones a subi une altération plus ou moins grande, la perte totale de surface s'élevant à 2972 ha (-14%), les gains n'étant que de 699 ha (3,3%).

Les principaux milieux touchés sont les prairies humides (Ried central, Vallée de la Bruche...), et les milieux thermophiles (collines calcaires).

La principale cause de dégradation est l'agriculture intensive.

En outre, le présent travail de mise à jour souligne la nécessité d'engager dès à présent la 2<sup>ème</sup> génération de l'inventaire ZNIEFF, démarré en 1995 au niveau national.

Fort de son étendue, de sa représentativité et de son expérience en matière de production de données naturalistes pertinentes, le monde associatif, en coordination avec ODONAT, se propose de contribuer de manière importante à ce projet.

# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b>	<b>p 6</b>
<b>METHODE</b>	<b>p 7</b>
I. Protocole	p 7
II. Problèmes rencontrés	p 7
III. Choix méthodologiques	p 8
<b>RESULTATS</b>	<b>p 10</b>
I. Etat des lieux	p 10
II. Tendances évolutive	p 12
<b>VERS LES ZNIEFF DE 2<sup>ème</sup> GENERATION...</b>	<b>p 16</b>
<b>FICHES ZNIEFF</b>	<b>p 17</b>
<b>ANNEXES</b>	
Annexe 1 : Cahier des charges	
Annexe 2 : Tableau de synthèse	
Annexe 3 : Sites problématiques	
Annexe 4 : Index	
<b>LEGENDE DES CARTES</b>	<b>Rabat de couverture de dos</b>

## **AVERTISSEMENT**

**La présente mise à jour des ZNIEFF dites de 1<sup>ère</sup> génération ne doit en aucun cas être considérée comme étant un nouvel état initial ou la définition de nouvelles ZNIEFF.**

**Des dégradations ont eu lieu sur la moitié d'entre elles, et il convient de ne pas effacer et oublier ces dommages à coup de nouveaux tracés.**

**Ces pertes sont le témoin du lent grignotage des derniers espaces naturels régionaux, et plus qu'un rôle d'avertisseur de l'état de la nature en Alsace, elles plaident pour une politique efficace et concrète de protection et de reconquête de la nature en Alsace.**

# INTRODUCTION

"Une ZNIEFF est l'identification scientifique d'un secteur du territoire particulièrement intéressant sur le plan écologique. L'ensemble des secteurs constitue ainsi l'inventaire des espaces naturels exceptionnels ou représentatifs".

Telle est la définition des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique donnée dans l'avant-propos du document de synthèse des ZNIEFF d'Alsace (1991).

Ce document présente le bilan de l'inventaire des sites naturels patrimoniaux mené de 1983 à 1991, à l'initiative du Ministère de l'Environnement. En Alsace, un total de 248 sites ont été recensés, dont 213 de type I<sup>1</sup> (22 183 ha) et 35 de type II<sup>2</sup> (191 977 ha). Les milieux concernés sont variés et les surfaces vont de quelques mètres carrés à plusieurs centaines d'hectares.

Ce document insiste également sur la nécessité, déjà, de réactualiser régulièrement l'inventaire ZNIEFF. De fait, depuis le début des années 80, plusieurs zones favorables ont été altérées voire ont complètement disparu. C'est pourquoi il devenait impératif de dresser le bilan des transformations afin d'obtenir une vision actualisée de la réalité.

C'est l'objet du présent travail, commandé à ODONAT par la Région Alsace.

Ce rapport établit l'état des lieux actuel des ZNIEFF situées en terrains non domaniaux. Pour chacune d'elle, cartographie à l'appui, il dresse le bilan précis des modifications de surface et/ou des modifications qualitatives observées (ou non).

En outre, il présente une analyse succincte de l'évolution globale de ces ZNIEFF (dites de 1<sup>ère</sup> génération), définit les qualités mais aussi les manques du recensement initial, et conclut par des propositions d'amélioration dans la perspective de la mise à jour des ZNIEFF (inventaire des ZNIEFF de 2<sup>ème</sup> génération), travail pour lequel les associations d'étude et de protection de la nature ont un rôle clé à jouer.

---

<sup>1</sup> Secteurs de superficie en général limitée, caractérisés par un intérêt biologique remarquable.

<sup>2</sup> Grands ensembles naturels riches, ou peu modifiés, ou offrant des potentialités biologiques importantes.

## I. PROTOCOLE

L'état des lieux des ZNIEFF existantes a été réalisé sur la base d'une vérification exhaustive des 186 zones de type I situées en terrains non domaniaux<sup>1</sup> inventoriés dans les années 80 (l'expertise des zones de type II n'est pas prise en compte dans cette première phase de travail).

Concrètement, chaque zone a été parcourue au moins une fois à pied ou en voiture d'avril à octobre, et leurs surfaces ont été contrôlées, afin de répertorier :

- celles qui ont disparu d'une part ;
- celles qui ont subi des modifications de surface (qu'il s'agisse d'une régression, ou éventuellement d'une augmentation) d'autre part ; le cas échéant, une quantification et un diagnostic sur les causes de cette modification ont été réalisées.

Conformément au cahier des charges (cf. Annexe 1), il n'a été procédé à aucune expertise de la composition floristique et faunistique.

Le résultat de ces prospections est présenté sous forme de fiches descriptives incluant une cartographie précise, et donnant une vision comparative des situations passées et actuelles (cf. partie "fiches ZNIEFF"). De plus, une carte générale de synthèse au 1/200 000<sup>e</sup>, jointe au présent document, donne les périmètres, actuels comme passés, de toutes les ZNIEFF de type I des terrains domaniaux.

## II. PROBLEMES RENCONTRES

Nous avons eu à affronter un certain nombre de difficultés au cours de cette étude, les unes liées au terrain, les autres liées à la lecture des fiches originales et à leur réactualisation.

Les problèmes de terrains ont été de deux ordres :

- au moins deux portions de zones situées en terrain militaire n'ont pu être visitées (ZNIEFF n° 07119 et n° 07202) ; cela ne concerne toutefois que 79 ha.
- pour ce qui est des ZNIEFF forestières, en l'absence d'expertise naturaliste, l'examen a uniquement porté sur la présence ou non du couvert arborescent à l'intérieur du périmètre de la zone. Autrement dit, tout ce qui concernait l'exploitation du bois et qui entrerait dans le cadre de l'exécution du plan d'aménagement de la forêt n'a pas été pris en compte, même si cela pouvait se traduire par une altération de la zone (cela vaut en particulier pour les coupes à blanc, les futaies régulières intensives...).

---

<sup>1</sup> l'Office National des Forêts a été chargée de l'état des lieux des sites en terrains domaniaux (cf. annexe 2) ; pour les zones situées à cheval sur des terrains domaniaux et non domaniaux, nous avons considéré que faisaient partie de notre domaine d'intervention celles dont plus de la moitié de la surface était en terrain non domaniaux.

Il conviendra d'ailleurs à l'avenir de mettre en œuvre des méthodes permettant de mesurer l'impact de ces aménagements forestiers.

Les problèmes liés à la lecture des fiches ZNIEFF originales et à la rédaction du présent rapport sont les suivants :

- certaines fiches n'ont pu être traitées du fait de manques importants : absence de description du site, trop grande imprécision du tracé de la zone, absence de carte, etc. Toutes les ZNIEFF dans ce cas sont recensées en annexe 3 avec mention de leur problème.
- nous avons tenté de cartographier aussi finement que possible les dégradations observées ; toutefois, il est illusoire d'espérer toujours atteindre la précision du parcellaire sur des fonds de cartes au 1/25000<sup>e</sup>. C'est pourquoi, malgré le soin que nous y avons apporté, les cartes proposées dans la partie "fiches ZNIEFF" (celles concernant notamment les prairies riediennes) sont à considérer comme pouvant présenter l'une ou l'autre imprécision.
- Enfin, certains périmètres initiaux de ZNIEFF incluait des secteurs déjà dégradés au moment de l'inventaire initial (sans doute par simplification du tracé de la part des rédacteurs). Conformément au cahier des charges, nous avons relevé et cartographié ces dégradations en tant que pertes de surface. Mais comme ni leur superficie ni leur localisation n'étaient données, la proportion qu'ils représentent par rapport aux pertes de surfaces ultérieures est inconnue. Cela a pour conséquence une surestimation du montant total des pertes "effectives".

### **III. CHOIX METHODOLOGIQUES**

La réactualisation des fiches ZNIEFF a demandé un certain nombre de choix méthodologiques.

En premier lieu, il a fallu définir ce que l'on entendait par surface dégradée !

Après discussion avec le Service Environnement du Conseil Régional d'Alsace, nous avons considéré qu'une surface dégradée était une zone qui avait *de toute évidence* perdu tout intérêt naturel, et qui rentrait dans l'une des catégories suivantes :

- agriculture intensive : labour, mise en culture, plantation monospécifique.
- sylviculture intensive : plantation de peupliers ou de résineux dans des secteurs auparavant non boisés (comme précisé dans le paragraphe précédent, la sylviculture intensive opérée en forêt et résultant d'opérations planifiées n'a pas été pris en compte).
- urbanisation : construction d'habitations ou, d'une manière générale, d'ouvrages bétonnés (parking, route, canaux...).
- Autres : il peut s'agir de creusement de gravière, d'aménagements divers (aire de moto-cross, aire de stockage de matériaux, décharge...), etc. De plus, les pertes de surface dues à une redéfinition de la zone (cf. ci-dessous) entrent également dans cette catégorie.



Le cahier des charges demandait également de signaler les éventuelles augmentations de surface de ZNIEFF.

Ce critère, un peu plus subjectif, a été défini comme étant un secteur à forte valeur écologique *apparente* attenante à une ZNIEFF existante mais dont l'intérêt est à *confirmer par une expertise naturaliste*. Ces surfaces sont appelées "extensions proposées".

Enfin, un dernier choix méthodologique important a consisté en la retouche du contour de certaines zones.

En effet, certains tracés initiaux ayant été réalisés sur des fonds de cartes à grande échelle (1/100000<sup>e</sup> parfois !), les limites de zones étaient parfois fort imprécises et demandaient une interprétation personnelle pour être retranscrites sur des plans au 1/25000<sup>e</sup>. Ces redéfinition de zones, signalées le cas échéant dans les fiches ZNIEFF correspondantes, ne concernent toutefois que des petites surfaces.

## RESULTATS

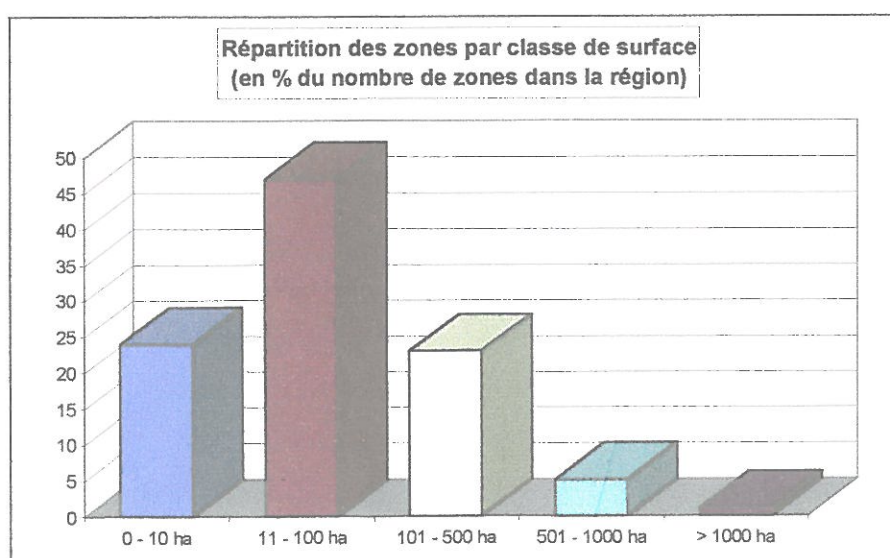
Dans cette partie, nous nous proposons de donner en quelques chiffres l'état des lieux des ZNIEFF actuelles, puis d'analyser succinctement les grands changements intervenus depuis le premier inventaire.

### I. ETAT DES LIEUX

Sur les 186 ZNIEFF de type I situées en terrain non domanial recensées au départ et représentant une surface totale de 21334 ha (2,6 % du territoire régional), 183 ZNIEFF sont encore présentes aujourd'hui sur une surface de 18362 ha.

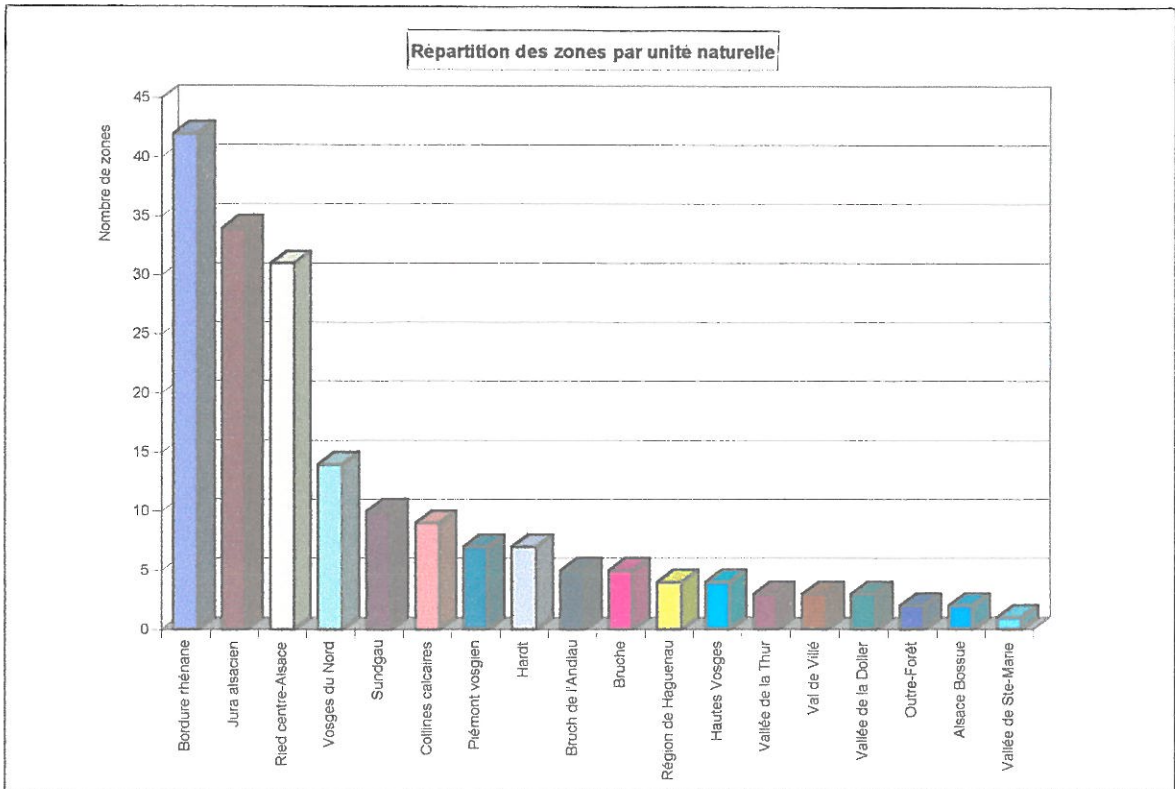
En une dizaine d'années d'existence, on peut donc dresser le bilan suivant :

- 3 zones ont disparu (2% du total), 89 ont subi une perte de surface (48%), et 94 n'ont pas connu de modification apparente (50%).
- la perte de surface s'élève à 2972 ha, soit 14% du total environ.
- la plus petite ZNIEFF fait quelques mètres carrés (orme d'alignement), la plus grande 1119 ha (massif forestier), et la surface moyenne des zones est de 115 ha (détail des surfaces par ZNIEFF : annexe 2) ; la répartition des zones par classe de surface est donnée dans le graphique 1.

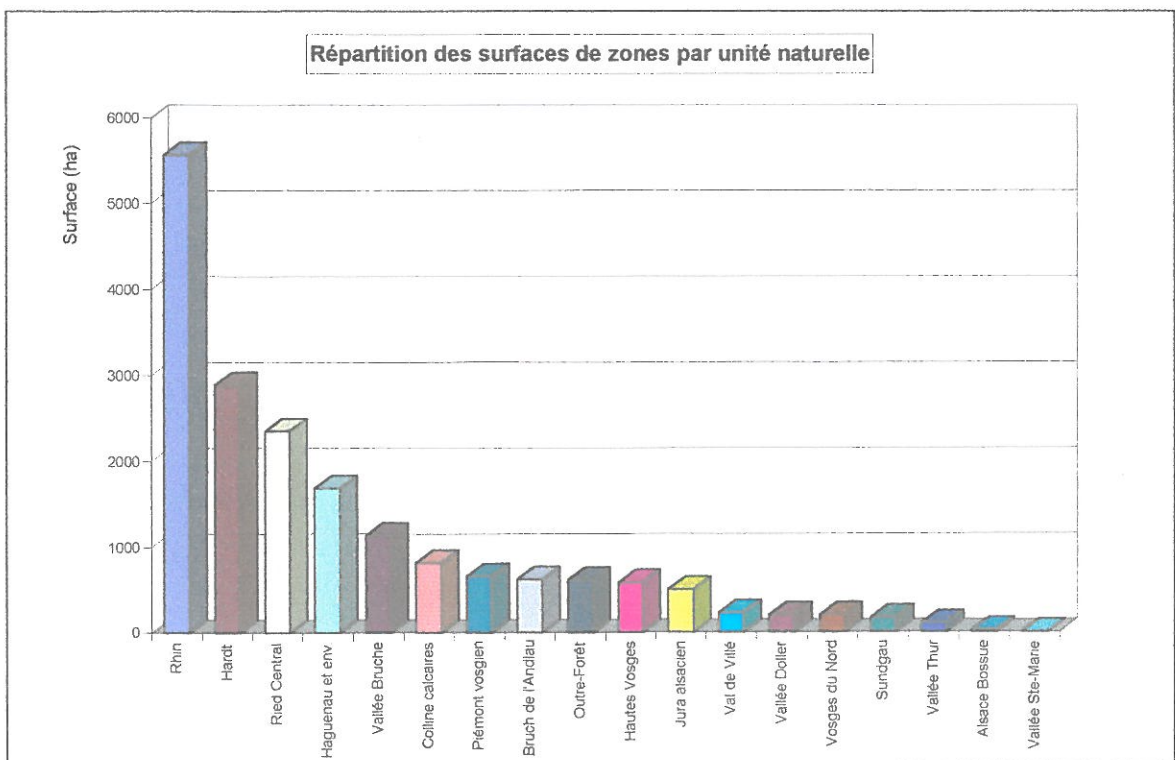


Graphique 1

- la répartition des zones par grande unité naturelle est donnée dans les graphiques suivants (nous avons procédé à quelques arrangements dans la définition des unités naturelles par rapport au classement des fascicules originaux, en groupant notamment tous les sites rhénans, les collines calcaires et les Vosges, et en traitant l'Alsace Bossue - initialement incluse dans les Vosges du Nord - séparément) :



**Graphique 2**



**Graphique 3**

Le graphique 2, qui donne la répartition du nombre de ZNIEFF par unité naturelle, montre que certaines unités comportent beaucoup de ZNIEFF (bordure rhénane, Jura alsacien, Ried), tandis que d'autres sont faiblement représentées, soit parce qu'elles sont réduites (Bruch de l'Andlau par exemple), soit aussi parce qu'elles sont peu diversifiées (région de Haguenau), soit surtout parce qu'elles ont été peu prospectées (Alsace Bossue, Hautes Vosges, Outre Forêt...).

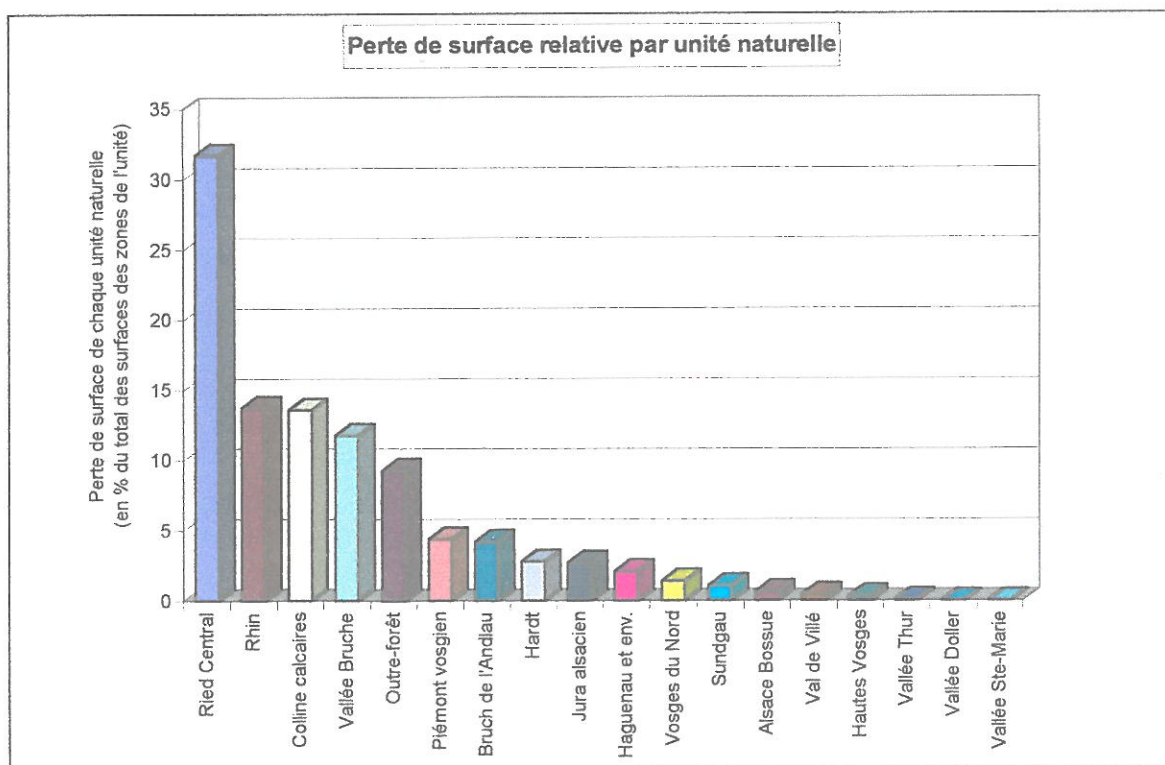
Sur le graphique 3, qui présente la répartition des surfaces de ZNIEFF par unité naturelle, on peut noter un certain nombre de différences par rapport au graphique précédent.

Ainsi, les unités naturelles qui comptent peu de zones mais qui comprennent de grands ensembles - notamment forestiers - font un bon en avant dans le classement : Hardt et Région de Haguenau.

Par contre, le Jura alsacien et les Vosges du Nord, qui comptent de nombreux sites de petite taille (peu de massifs forestiers désignés en ZNIEFF), régressent notablement.

## II. TENDANCES EVOLUTIVES

Le graphique 4 donne, pour chaque unité naturelle, la perte de surface relative des ZNIEFF par rapport à la surface totale initiale de l'unité considérée (détail des pertes de surface par ZNIEFF : annexe 2).



Graphique 4

Certaines unités naturelles ont plus souffert que d'autres : c'est le cas en premier lieu des ZNIEFF du Ried Central, qui ont perdu un tiers de leur surface, puis de celles du Rhin, des collines calcaires et de la Vallée de la Bruche (le cas de l'Outre-forêt n'est pas significatif puisqu'il n'y a que deux zones et que la perte de surface est essentiellement due à une redéfinition du périmètre de l'une d'elles).

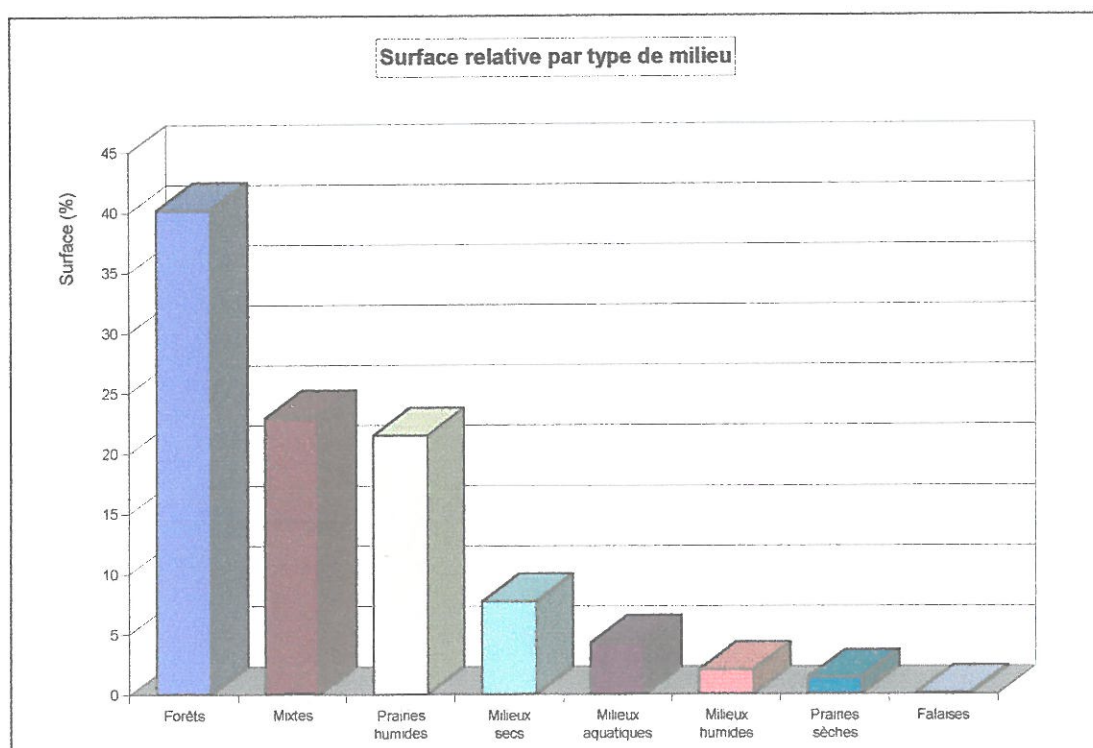
Les deux graphiques suivants nous donnent la répartition des ZNIEFF par type de milieu (graphique 5), et la perte relative de surface pour chaque milieu (graphique 6).

Au préalable, nous avons réparti les ZNIEFF dans 9 grandes classes de milieux naturels en fonction de leur milieu dominant.

Les "milieux humides" (tourbières, marais, friches humides, roselières, cariçaies...) et les "milieux secs" (landes, pelouses thermophiles...) regroupent les habitats peu ou pas exploités par l'homme et s'opposent aux "prairies humides" et "prairies sèches" (pâturées ou de fauche).

Les "milieux aquatiques" concernent les cours d'eau et plans d'eau.

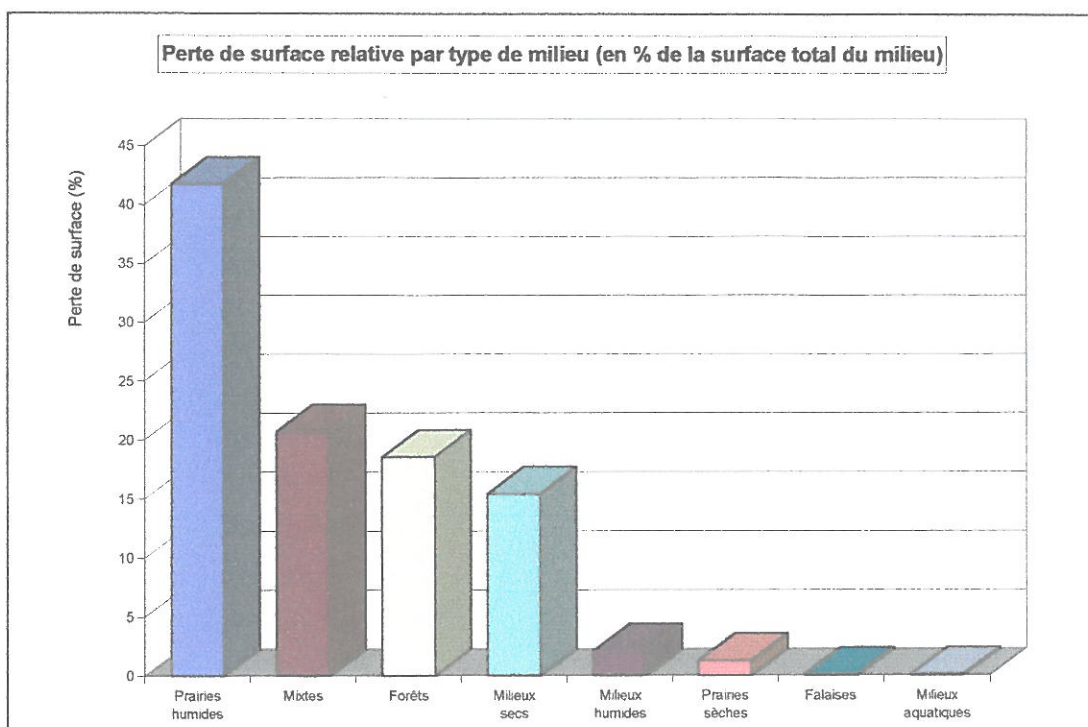
Enfin, lorsqu'aucune dominante ne se dégagait, les zones ont été placées dans la classe "mixte".



Graphique 5

Les forêts représentent de loin le milieu naturel dominant des ZNIEFF, sans compter que dans la catégorie "mixtes" se trouvent des zones qui contiennent aussi des secteurs boisés en combinaison avec des secteurs ouverts.

Les prairies humides sont également bien représentées, les autres milieux ayant une occurrence moindre.

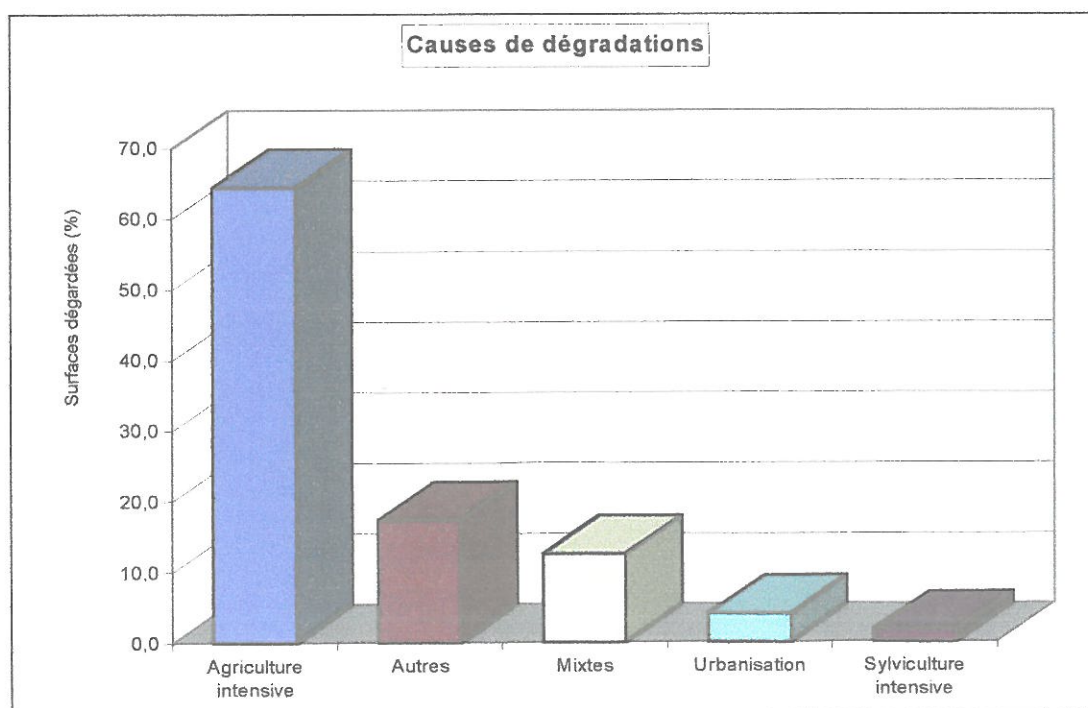


Graphique 6

Corollaire du graphique 4, le graphique 6 nous montre que ce sont les prairies humides qui ont subi le plus de dégradations.

Les forêts ont également connu une perte de surface importante (mais essentiellement du fait de la redéfinition de zones).

Enfin, les milieux secs et les prairies thermophiles (essentiellement sur collines calcaires) ont, les deux ensemble, vu disparaître près de 20% de leur surface.

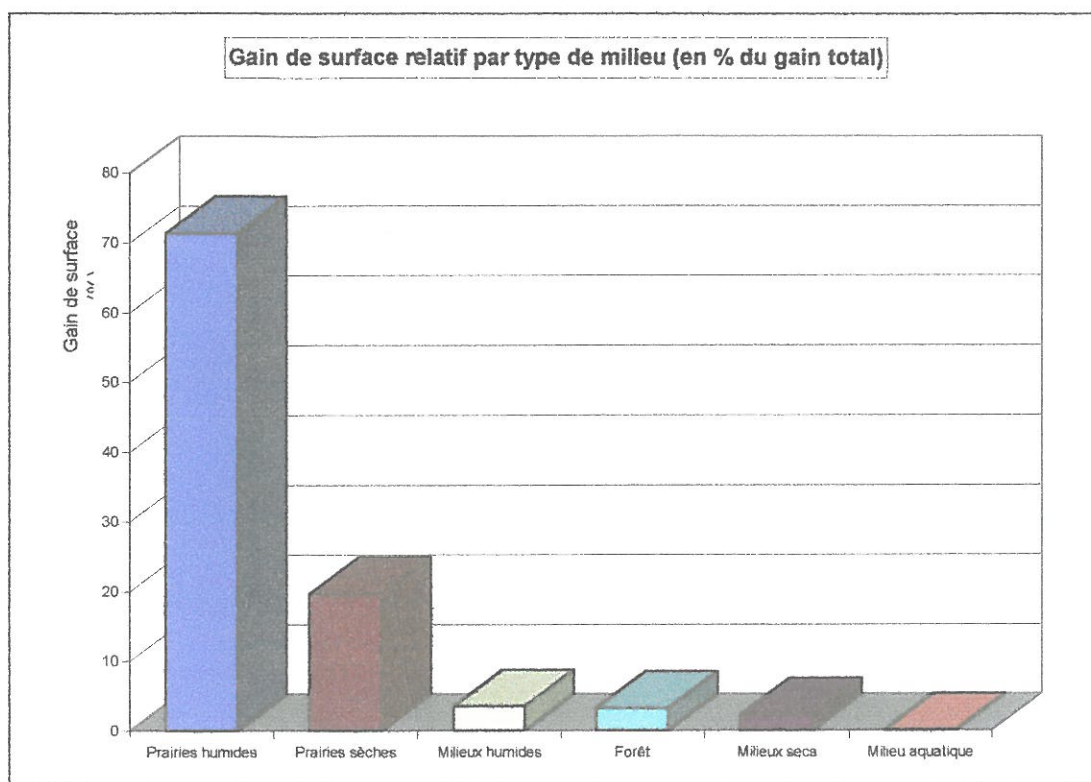


Graphique 7

L'agriculture intensive apparaît comme étant la principale responsable des pertes de surface enregistrées par les ZNIEFF (graphique 7), à travers notamment le développement de la monoculture intensive : maïs en plaine et dans les vallées, vigne sur les collines calcaires.

L'urbanisation (au sens large) et la sylviculture intensive (résineux, peupliers) présentent une importance moindre, mais, pour cette dernière, rappelons que seules les plantations en secteurs non boisés (cf. partie "méthode") ont été considérées comme étant des dégradations, et non les interventions résultant de l'exécution des plans d'aménagements forestiers.

Le graphique 8 donne la répartition des propositions d'extension de zones par type de milieu.



Graphique 8

La surface totale des extensions de zone proposées s'élève à 699 ha (3,3% de la surface totale).

Il s'avère que la majorité d'entre elles concerne des prairies, et notamment des prairies humides (rieds).

La relative pauvreté de surfaces de forêt proposées en extension s'explique par la difficulté qu'il y a de juger de l'intérêt d'un tel milieu sans expertise naturaliste.

## VERS LES ZNIEFF DE 2<sup>ème</sup> GENERATION...

Menée parallèlement dans toutes les régions selon une méthodologie nationale commune, la première phase de l'inventaire ZNIEFF s'est achevée, en Alsace, en 1991.

En dépit de quelques inconvénients, qui sont notamment son caractère inachevé (faute de temps et de moyens, l'inventaire a pris fin avant que certaines unités naturelles aient pu être entièrement prospectées) et la relative faiblesse du protocole initial proposé (manque de précision des critères de désignation et de délimitation des zones), le premier inventaire ZNIEFF présente un intérêt incontestable dans l'orientation des décisions en matière de grands aménagements (prise en compte dans les études d'impact), de politique de création d'espaces protégés et d'attribution de fonds (mesures agri-environnementales...), et plus récemment dans la mise en oeuvre de la Directive Habitats.

Mais aujourd'hui, les associations, scientifiques, décideurs, bureaux d'études, etc., sont en quête d'un bilan actualisé des éléments majeurs du patrimoine naturel alsacien, réalisé de façon exhaustive et selon une méthodologie cohérente sur l'ensemble du territoire.

Cet objectif requiert plusieurs compétences pour être atteint.

Avant tout, cela demande une connaissance historique de l'évolution des milieux et des espèces. Par leur expérience dans le domaine de l'observation de l'état de la nature, par leur multidisciplinarité et par leur étendue, les associations, à partir des milliers de données collectées sur l'ensemble de la région depuis de nombreuses années<sup>3</sup> possèdent une vision véritablement naturaliste et scientifique de la nature en Alsace.

Mais surtout, les informations accumulées doivent servir à l'élaboration de synthèses pertinentes utilisables comme outils de référence. Parmi ces outils, les listes et livres rouges ont un rôle considérable à jouer, puisqu'ils doivent guider l'opérateur dans ses choix de désignation de zones.

Il apparaît donc comme une évidence que le nouvel inventaire devra servir de document de référence pour appuyer la politique de protection de la nature dans la région. A ce sujet, il convient de rappeler que pour garantir la crédibilité du travail vis-à-vis des tiers, l'image rendue de la réalité devra être fiable et impartiale, objective et indépendante. C'est à cette condition qu'il sera utilisé comme argument majeur et incontesté dans la mise en place des politiques de protection et de gestion de l'environnement.

Enfin, pour nécessaire qu'il soit, le nouvel inventaire ne devra pas constituer une fin en soi. A ce titre, il conviendra de procéder à un suivi des zones et de s'assurer de leur pérennité, en les portant à connaissance des propriétaires, et en prenant - pour autant que faire se peut - des mesures contractuelles ou réglementaires de protection.

En conclusion, le monde associatif, dans sa grande majorité, est prêt - d'autant plus qu'il en est le principal demandeur - à s'engager dans le chantier indispensable des ZNIEFF de 2<sup>ème</sup> génération.

Il faudra pour cela qu'une structure initie, anime et coordonne les démarches pluridisciplinaires requises pour une telle entreprise, et qui offrira toutes les garanties de fiabilité et d'intégrité.

L'Observatoire des Données Naturalistes, situé au cœur du réseau naturaliste associatif, a vocation à tenir ce rôle.

<sup>3</sup> cf. "Inventaire des bases de données du monde associatif", CRA/ODONAT, 1998



## FICHES ZNIEFF

Dans cette partie figurent les fiches descriptives de chacune des 186 ZNIEFF recensées dans la région (111 dans le Bas-Rhin et 75 dans le Haut-Rhin). Elles sont classées par ordre croissant de numéro de zone Sud (attention de bien lire la première série de 4 chiffres !), ce qui correspond grosso modo au sens géographique Nord - Sud.

Chaque fiche se compose des rubriques suivantes :

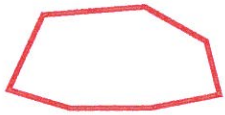
- la dénomination: c'est celle qui figure sur la fiche originale (et non dans le listing SFF, où figurent quelques erreurs).
- le numéro de la zone : il y en a deux ; le numéro de zone (n° des fiches originales) qui figure dans le cartouche d'en-tête, et le numéro attribué par le Secrétariat Faune Flore (n° SFF) qui figure dans la partie localisation (quelques zones, absentes du listing SFF, n'en possèdent pas).
- la localisation : l'unité naturelle mentionnée (Ried, Vosges du Nord, etc.) est celle figurant sur les fascicules originaux ; les coordonnées géographiques, conformément au souhait de la Région, sont données en grades. Elles marquent le centre de gravité approximatif de la zone.
- la cartographie : toutes les ZNIEFF (sauf une !) sont données sur des fonds de carte au 1/25000<sup>é</sup>. Certaines zones ont été volontairement excentrées, afin de faire apparaître un nom de commune (pour faciliter le repérage du site) ou pour des raisons de contrainte du support (site en bordure de carte IGN).  
Pour la légende des cartes, on se reportera au rabat de la couverture du rapport.
- la description du site : les descriptions qualitatives (type de milieu) et quantitatives (surface<sup>4</sup>) initiales et actuelles sont mis en parallèle dans un tableau pour faciliter la comparaison. L'intérêt initial du site est également rappelé.
- les modifications qualitatives et quantitatives : les causes et l'importance des modifications éventuelles survenues dans les ZNIEFF sont données dans ces rubriques. Les modifications mineures apparues sur le site *et qui n'ont pas entraîné de perte de surface* (par exemple : pâturage, enrichement, tendance à la fermeture du milieu...) sont mentionnées *entre parenthèses*. Enfin, seules les pertes de surfaces ont été mentionnées (les gains apparaissent dans la rubrique "remarques") ; par le jeu des arrondis, ces pertes peuvent parfois être mésestimées d'une unité par rapport aux valeurs du tableau.
- Observations : sont recensées ici des informations concernant le statut de protection réglementaire et le statut de conservation de la zone.
- Remarques : ce point reprend tout ce qui a trait, non pas au fond, mais à la forme des fiches ZNIEFF originales en signalant tout problème, erreur, ou autre incompréhension relevés à leur lecture.

---

<sup>4</sup> les surfaces, calculées informellement, ne tiennent pas compte de la topographie ; curieusement, dans la plupart des cas, ces surfaces sont fort différentes des valeurs figurant dans les fiches originales (variations d'un rapport de 1 à 10 !). N'étant pas certain que la méthode de calcul employée à l'époque soit totalement sûre, et afin de pouvoir effectuer des comparaisons fiables, nous avons fait figurer dans la cellule "surface initiale" les surfaces calculées par nous d'après le tracé initial.

## LEGENDE DES CARTES

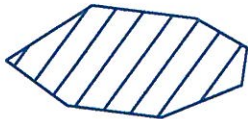
Sauf mention contraire, tous les fonds de carte sont à l'échelle 1/25000 è (1 cm = 250 mètres)



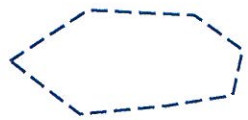
Périmètre initial de la ZNIEFF



Périmètre supposé de la ZNIEFF



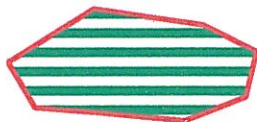
Secteur dégradé



Extension de zone proposée



Secteur non prospecté



Secteur hors ZNIEFF

Le Nord est toujours situé perpendiculairement et au-dessus du sens de lecture des cartes

**ANNEXE 1 : Cahier des charges**

**ANNEXE 2 : Tableau de synthèse**

**ANNEXE 3 : Sites problématiques**

**ANNEXE 4 : Index**

## ACTUALISATION DU PREMIER INVENTAIRE ZNIEFF (ANNEES 80)

### 1 - Présentation de la problématique

Au début des années 1980, un inventaire national des zones naturelles présentant un intérêt particulier du point de vue écologique, faunistique et floristique, a été entrepris par le Ministère de l'Environnement. Cet inventaire est connu sous le nom d'inventaire ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) : il constitue à la fois une synthèse des connaissances naturalistes et un outil de gestion.

Parmi les sites inventoriés, ceux qui sont caractérisés par un intérêt biologique remarquable sont dénommés ZNIEFF de *type I* et les grands ensembles naturels qui offrent des potentialités biologiques importantes, ZNIEFF de *type II*.

En Alsace, un total de 248 sites a été recensé, dont 213 de type I (22183 ha) et 35 de type II (151 977 ha). Les milieux concernés sont divers, à l'image de la région : étangs, pelouses, prairies, vergers, massifs boisés, etc. Mais il convient de signaler que selon l'estimation des spécialistes, l'inventaire des ZNIEFF en Alsace n'est pas achevé : certaines régions naturelles ont été peu couvertes et nécessiteraient des investigations complémentaires, en particulier les Vosges, les collines, des secteurs entiers de la plaine haut-rhinoise, etc.

Le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) a estimé que parmi les sites alsaciens décrits, un quart sont d'intérêt national ou international.

Depuis le début des années 1980 toutefois, des facteurs extérieurs défavorables (urbanisation, pression agricole, exploitation sylvicole, etc.) ont pu provoquer une transformation des sites initialement inventoriés dans la région, conduisant :

- soit à leur disparition pure et simple,
- soit à une réduction de surface,
- soit encore à des dégradations qualitatives (disparition d'espèces remarquables, appauvrissement de la richesse globale en espèces, etc.).

Il est impératif de dresser un bilan de ces éventuelles transformations pour conserver une juste vision de la réalité.

En Alsace, ce travail est d'autant plus nécessaire que l'Etat et la Région souhaitent réaliser un document d'information sur ce premier inventaire ZNIEFF, à destination des décideurs et des gestionnaires de l'espace. La confidentialité des données les plus sensibles sera respectée. Le CSRPN, consulté lors de sa réunion du 6 janvier 1996, a validé le modèle de fiche prévu pour cette diffusion d'information.

Ce projet est inscrit au Contrat de plan Etat-Région 1994-1998 et sa maîtrise d'ouvrage est assurée par le Conseil Régional d'Alsace.

## 2 - Description de la commande

L'objectif est d'établir un bilan de l'état actuel des ZNIEFF qui ont été inventoriées au cours des années 1980. Ne sont toutefois concernées par cette étude que **les ZNIEFF de type I situées hors terrains domaniaux**.

L'expertise des ZNIEFF de type I situées sur des terrains domaniaux et celle des ZNIEFF de type II ne sont pas prises en compte dans cette phase de travail.

Les documents de référence pour la cartographie et la description des ZNIEFF de type I sont les fiches originales déposées à la Direction Régionale de l'Environnement, dont une copie se trouve à la Région Alsace.

Il est demandé de procéder au contrôle des surfaces de chacun de ces sites, sans expertiser leur composition floristique et faunistique, afin de répertorier d'une part, ceux qui ont disparu et d'autre part, ceux qui ont subi des modifications de surface (qu'il s'agisse d'une régression ou éventuellement d'une augmentation). Une quantification de cette modification sera réalisée.

## 3 - Délais et prestations

L'étude devra être achevée pour le 31 octobre 1998.

Le titulaire remettra à la Région Alsace les dossiers suivants :

- un rapport de synthèse sur l'évolution des surfaces de chacune des ZNIEFF de type I en Alsace, illustré de cartes pour les sites ayant subi des modifications. Les cartes seront réalisées à la même échelle que sur les fiches descriptives d'origine et feront clairement apparaître les situations passées et actuelles des sites, afin de fournir une vision comparative. Autant que faire se peut, un diagnostic sur les causes de modifications des surfaces sera fourni ;
- une carte régional de synthèse au 1/200.000<sup>è</sup>, sur laquelle figureront les limites des communes d'Alsace et les périmètres, actuels comme passés, de toutes les ZNIEFF de type I ;
- les disquettes informatiques correspondant à ces diverses informations.

Le dossier final sera remis en six exemplaires, produits sur papier recyclé non blanchi au chlore, dont un original reproductible.

## ANNEXE 2 : TABLEAU DE SYNTHÈSE

N° zone	Nom	Unité naturelle	N°SFF	SI : Surface initiale (ha)	SP : Surface perdue (ha)	Surface perdue (%)	N <sup>le</sup> surface: SI - SP (ha)	SG : Gain potentiel de surface (ha)	Surface non prospectée (ha)
0001/0001	Landé d'Allenstadt	Outre-forêt	7110	154,8	2,5	1,6	152,4		
0001/0003	Bruchwald	Outre-forêt	7111	736,8	273,5	37,1	463,2		
0100/0001	Vallon de la Morchel	Vosges du Nord	7081	16,8	0	0	16,8		
0100/0002	Pelouses de Neudorfel	Vosges du Nord	7092	12,8	1,1	8,2	11,8	24,2	
0100/0004	Deux zones de source dans la forêt de Hochwald	Vosges du Nord	7083	1,6	0	0	1,6		
0100/0007	Ancienne carrière de Vollackermühle.	Vosges du Nord	7085	5,0	0	0	5,0		
0100/0008	Etang du moulin de La Petite Pierre et environs	Vosges du Nord	7086	5,5	0	0	5,5		
0100/0009	Vallon du Stampfthal	Vosges du Nord	7087	10,3	0	0	10,3		
0100/0011	Talus de bord de route	Vosges du Nord	7090	3,9	0	0	3,9		
0100/0012	Etangs et zones marécageuses du Niederfallbach	Vosges du Nord	7089	41,1	0	0	41,1		
0100/0013	Vallon du Haspelthal	Vosges du Nord	7091	20,2	0	0	20,2		
0100/0014	Rocher des Dames	Vosges du Nord	13382	1,5	0	0	1,5		
0100/0015	Vallée de la Zinsel du Sud	Vosges du Nord	13385	86,0	40,6	47,0	45,4	92,2	
0100/0019	Pelouse d'Erickartswiller	Vosges du Nord	13393	4,9	0	0	4,9		
0100/0021	Marais d'Obersteinbach	Vosges du Nord	13392	15,8	0	0	15,8		
0100/0023	Forêt du Schweinfels	Vosges du Nord	13394	13,0	0	0	13,0		
0101/0001	Vergers de Berg	Alsace Bossue	13387	40,2	18,2	45,3	22,0		
0101/0002	Marais de Lorenzen	Alsace Bossue	13395	1,4	0	0	1,4		
0200/0001	Marais d'Oberbronn	Piémont vosgien	7043	14,4	0	0	14,4	6,8	
0200/0004	Vallée de la Zorn entre Wilwisheim et Hochfelden	Piémont vosgien	7044	236,4	12,8	5,4	223,6	32,5	
0200/0005	Haulenberg	Piémont vosgien	7045	90,5	37,9	41,9	52,6		
0200/0006	Ried du Kuhnbach et collines du Lerchenberg Biberberg	Piémont vosgien	7046	199,4	57,7	28,9	141,6		

N° zone	Nom	Unité naturelle	N°SFF	SI : Surface initiale (ha)	SP : Surface perdue (ha)	Surface perdue (%)	N <sup>le</sup> surface: SI - SP (ha)	SG : Gain potentiel de surface (ha)	Surface non prospectée (ha)
0200/0008	Collines du Kochersberg, Kohberg, Nonnenberg	Piémont vosgien	7047	124,3	15,8	12,7	108,6		
0201/0007	Bastberg	Piémont vosgien	7048	40,0	6,5	16,3	33,5		
0203/0003	Goefberg	Piémont vosgien	7049	83,9	0	0	83,9		
0301/0002	Forêt d'Aschbruch	Région de Haguenau	7054	1118,7	0	0	1118,7		
0301/0004	Eichelgarten	Région de Haguenau	7055	19,3	0	0	19,3		
0301/0005	Lande forestière d'Oberhoffen	Région de Haguenau	7061	592,1	62,3	10,5	529,8		
0303/0003	Lande tourbière d'Oberhoffen.	Région de Haguenau	7058	13,8	0	0	13,8		
0400/0002	Roselière du bois de l'hôpital	Zone rhénane Nord	7026	8,0	0	0	8,0		
0400/0003	Coulée verte de la Vieille Lauter	Zone rhénane Nord	7027	27,9	0	0	27,9		
0400/0004	Zone humide de l'Altrain	Zone rhénane Nord	7028	12,0	0	0	12,0		
0400/0005	Prinzipice	Zone rhénane Nord	7029	11,8	0	0	11,8		
0400/0007	Bras mort du Rhin	Zone rhénane Nord	7030	105,8	65,6	62,0	40,1		
0400/0008	Delta de la Sauer, prairies du Grosswoerth	Zone rhénane Nord	7024	923,3	13,2	1,4	910,1		
0400/0010	Heronnrière de Beinheim	Zone rhénane Nord	7031	10,7	0	0	10,7		
0400/0011	Forêt de Beinheim	Zone rhénane Nord	7032	102,7	21,7	21,2	81,0		
0400/0012	Inselgrund	Zone rhénane Nord	7033	126,5	30,4	24,0	96,1		
0400/0013	Roselière de Roeschwoog	Zone rhénane Nord	7034	12,7	0	0	12,7		
0400/0017	Pinède de Dalhunden	Zone rhénane Nord	7035	31,3	23,2	74,0	8,2		
0400/0018	Forêt d'Offendorf	Zone rhénane Nord	7037	734,2	196,2	26,7	538,0		
0400/0019	Barrage de Gamsheim-Ile et îlots en aval du barrage	Zone rhénane Nord	7042	148,7	0	0	148,7		
0400/0020	Terrain militaire du Vieil Empert	Zone rhénane Nord	7036	56,7	0	0	56,7		
0400/0021	Auel	Zone rhénane Nord	7039	21,3	3,9	18,2	17,4		
0500/0003	Forêt d'Ilkirch	Zone rhénane Sud	7062	110,1	0	0	110,1		
0500/0006	Ile EDF de Gerstheim	Zone rhénane Sud	7080	156,4	0	0	156,4	22,3	
0500/0016	Kuppengrund	Zone rhénane Sud	7072	19,9	19,9	100,0	0,0		
0502/0007	Ile de Rhinau-zone Sud	Zone rhénane Sud	7065	109,2	0	0	109,2		
0502/0008	Ile de Rhinau-zone centrale	Zone rhénane Sud	7064	150,8	0	0	150,8		
0502/0015	Neufeld	Zone rhénane Sud	7071	11,2	4,8	42,5	6,5		

N° zone	Nom	Unité naturelle	N°SFF	SI : Surface initiale (ha)	SP : Surface perdue (ha)	Surface perdue (%)	N°e surface: SI - SP (ha)	SG : Gain potentiel de surface (ha)	Surface non prospectée (ha)
0502/0018	Forêt de Daubensand-Rhinau	Zone rhénane Sud	7074	463,4	0	0	463,4		
0502/0019	Zone comprise entre canal d'Alsace et D20...	Zone rhénane Sud	7075	96,9	0	0	96,9		
0503/0009	Ripisylve du Steingriengiesen Nord	Zone rhénane Sud	7066	180,5	0	0	180,5		
0503/0011	Forêt du Ruhbogen	Zone rhénane Sud	7068	284,3	0	0	284,3		
0503/0012	Forêt de Marckolsheim-Brunnenwasser	Zone rhénane Sud	7069	141,7	0	0	141,7		
0504/0005	Forêt de la Sommerley côté interne de la digue	Zone rhénane Sud	7063	323,9	0	0	323,9		
0504/0013	Plan d'eau de Plobsheim	Zone rhénane Sud	7070	680,4	0	0	680,4		
0504/0017	Forêt de la Sommerley côté externe de la digue	Zone rhénane Sud	7073	267,4	0	0	267,4		
0600/0005	Oberwald	Ried central	7162	10,9	0	0	10,9		
0600/0006	Im Krumhling wannhof, Le Bruch, Bruhly	Ried central	7163	543,0	101,2	18,6	441,8		
0600/0021	Tiefmatt	Ried central	7190	28,6	16,4	57,5	12,2		
0600/0032	Schluzenmatt	Ried central	7184	9,6	6,5	67,9	3,1		
0601/0027	Escherlach, Strang	Ried central	7179	90,3	57,7	63,9	32,6		
0601/0028	Obere allmend, Mittlere allmend...	Ried central	7180	97,5	39,0	40,0	58,5		
0601/0029	Wied insel Bruckmatten	Ried central	7181	51,3	10,0	19,5	41,3		
0601/0030	Winkelstatt	Ried central	7183	12,9	7,5	57,8	5,5		
0601/0031	Oberweid, Sauerbrunnen, Sauerstatt	Ried central	7182	48,8	0	0	48,8		
0602/0024	Achtagen, Geisenith...	Ried central	?	195,5	72,2	36,9	123,3		
0602/0025	Rheinlagen, entweiter...	Ried central	7186	126,6	47,7	37,6	79,0		
0602/0026	Mittelmatten	Ried central	7178	82,1	10,0	12,2	72,1		
0603/0017	Rosfeldereck	Ried central	7174	84,4	58,8	69,6	25,6		
0603/0018	Seelwald	Ried central	7175	93,8	20,8	22,2	73,0		
0603/0019	Kaessbrunnried Issenloch	Ried central	7176	53,8	20,0	37,1	33,9		
0603/0020	Bursmatt	Ried central	7177	31,6	12,1	38,4	19,5		
0604/0013	Zollmatten	Ried central	7170	272,2	62,6	23,0	209,6		
0604/0014	Weidgang	Ried central	7171	15,3	9,8	63,9	5,5		
0604/0015	Seixdodekeipha	Ried central	7172	1,9	1,9	100,0	0,0		
0605/0001	Haselrain et Obertrieb	Ried central	?	59,8	0	0	59,8		



N° zone	Nom	Unité naturelle	N°SFF	SI : Surface initiale (ha)	SP : Surface perdue (ha)	Surface perdue (%)	N <sup>le</sup> surface: SI - SP (ha)	SG : Gain potentiel de surface (ha)	Surface non prospectée (ha)
0605/0008	Erlenmatten, Klingmatt, Graffenmatt, Stockmatt	Ried central	7165	369,1	35,5	9,6	333,6	91,4	
0605/0009	Roselière de Sélestat	Ried central	7166	3,1	0	0	3,1		
0605/0010	Woerth	Ried central	7167	77,9	56,8	72,9	21,1		
0606/0011	Gierlacker, Oberjunkermetten Dicheck	Ried central	7168	176,5	93,2	52,8	83,3		
0606/0012	Langmatten, Kammerholz, Stock, Bruchmatt	Ried central	7169	267,6	73,6	27,5	193,9		
0607/0016	Ried de la Zembs...	Ried central	7173	251,4	61,2	24,4	190,2		
0608/0007	Nachtweid	Ried central	7164	21,9	12,1	55,3	9,8		
0608/0022	Riedkopf	Ried central	7191	20,4	4,5	22,1	15,9		
0609/0003	Gross ried, Niederschley...	Ried central	7161	142,8	45,5	31,9	97,3	47,9	
0610/0004	Untere buetten, Oberes ried, Complexe de l'illwald	Ried central	7193	47,4	0	0	47,4		
0610/0023	Heronnière de l'illwald	Ried central	?	6,1	0	0	6,1		
0700/0001	Holzbuhl	Bruch de l'Andlau	7194	24,8	0	0	24,8		
0700/0002	Hanfgraben	Bruch de l'Andlau	7195	19,3	5,8	30,0	13,5	24,7	
0700/0003	Friche humide du Innenheimer Seit	Bruch de l'Andlau	7196	61,4	54,8	89,3	6,6		
0700/0004	Lottel	Bruch de l'Andlau	7197	22,2	0,7	3,2	21,5		
0700/0005	Bruch de l'Andlau de Meistratzheim	Bruch de l'Andlau	7198	615,3	63,8	10,4	551,5	62,2	
0800/0001	Gravière de Lingsolsheim	Vallée de la Bruche	7115	1,2	0	0	1,2	0,5	
0801/0003	Rives de la Bruche et de sons canal et les rieds riverains	Vallée de la Bruche	7116	779,5	89,6	11,5	689,8		
0801/0004	Dachsteinbach, ses rives et ried riverains	Vallée de la Bruche	7118	179,9	99,6	55,4	80,3		
0801/0005	Altorfbaechel, ses rives et le ried d'Altorf	Vallée de la Bruche	7119	462,0	101,1	21,9	360,9	10,9	27,3
0801/0006	Mittelgliesen	Vallée de la Bruche	7120	59,8	59,8	100,0	0,0		
0900/0001	Geierstein	Collines calcaires	7199	26,1	7,5	28,9	18,6		
0900/0003	Le Scharrachberg	Collines calcaires	7200	23,1	4,4	19,2	18,6		
0900/0004	Colline du Soultzberg	Collines calcaires	7201	119,0	80,6	67,7	38,4		
0900/0007	Jesselberg	Collines calcaires	7202	155,1	0	0	155,1		51,5
0900/0010	Le massif du Dreispitz	Collines calcaires	7203	89,7	37,5	41,8	52,2		
0900/0013	Le Mont National et le Bischenberg	Collines calcaires	7204	270,2	25,3	9,4	244,9	135,8	

N° zone	Nom	Unité naturelle	N°SFF	SI : Surface initiale (ha)	SP : Surface perdue (ha)	Surface perdue (%)	N <sup>le</sup> surface: SI - SP (ha)	SG : Gain potentiel de surface (ha)	Surface non prospectée (ha)
1000/0013	Le Noll	Vosges	7212	10,6	0	0	10,6		
1000/0016	Vallon de Guirbaden	Vosges	7221	29,6	9,4	31,6	20,2		
1004/0003	Ancienne carrière sous le Einungkopf	Vosges	7216	3,1	0	0	3,1		
1100/0001	Vallon de l'Erberg	Val de Villé	7206	124,6	0	0	124,6		
1100/0003	Vergers du Kirchberg	Val de Villé	7207	80,0	12,8	16,0	67,2		
1100/0007	Massif de Ramstein	Val de Villé	7209	38,2	0	0	38,2		
5000/0003	District minier de Ste Marie-aux-Mines	Vallée de Ste-Marie	?	0,0	0	0	0,0		
5500/0001	See d'Urbès	Vallée de la Thur	7106	72,3	0	0	72,3		
5501/0001	Prairie à Crocus de Wildenstein	Vallée de la Thur	7105	21,2	1,7	8,1	19,5		
5501/0003	Tourbière Oderen	Vallée de la Thur	7107	13,1	0	0	13,1		
5600/0001	Lac-tourbière de Sewen	Vallée de la Doller	7101	43,1	0	0	43,1		
5601/0002	Seewand	Vallée de la Doller	7103	93,6	0	0	93,6		
5601/0003	Hoellenwald	Vallée de la Doller	7102	66,4	0	0	66,4		
5603/0001	Le Rossberg et les Vogelsteine	Vallée de la Doller	7104	546,9	0	0	546,9		
5700/0001	Bollenberg	Collines calcaires	13003	255,8	83,5	32,7	172,2		
5700/0002	Strangenberg et collines de Rouffach	Collines calcaires	13004	198,4	125,0	63,0	73,4		
5700/0003	Zinkoefle et pelouses du Neuland	Collines calcaires	13005	85,3	40,4	47,4	44,9	15,4	
5901/0003	Les forêt communale de Dessenheim, Weckolsheim et le Dintzerwald	Hardt	12977	957,2	0	0	957,2		
5901/0004	Le Hartwald	Hardt	12978	306,2	0	0	306,2		
5901/0005	Niederwald	Hardt	12979	170,9	0	0	170,9		
5901/0006	Bois d'Oberhergheim	Hardt	12980	287,6	28,7	10,0	258,9		
5901/0007	Bois du Rothleible	Hardt	12981	1083,5	0	0	1083,5		
5902/0001	Landes sèches au sud du bois du Rothleible	Hardt	12975	7,9	0	0	7,9		
6001/0001	La lande de l'aérodrome de Mulhouse- Habsheim	Hardt	12995	158,4	54,0	34,1	104,4		
6101/0001	La Petite Camargue alsacienne	Petite Camargue	12998	123,6	29,6	24,0	93,9	78,4	
6102/0001	Ancien bras mort du Rhin à Kembs Loechle	Petite Camargue	12999	4,1	0	0	4,1		
6102/0004	Bras mort rhénan au lieu-dit Grossgruen	Petite Camargue	13000	4,6	0	0	4,6		

N° zone	Nom	Unité naturelle	N°SFF	SI : Surface initiale (ha)	SP : Surface perdue (ha)	Surface perdue (%)	N <sup>le</sup> surface: SI - SP (ha)	SG : Gain potentiel de surface (ha)	Surface non prospectée (ha)
6102/0005	Friches à orchidées entre le moulin de Kembs et le canal d'Alsace	Petite Camargue	13001	18,9	0	0	18,9		
6300/0001	Boisement à Staphylisier	Ile du Rhin	12983	9,0	0	0	9,0		
6300/0002	Pelouses thermophiles à orchidées à hauteur de Rosenau	Ile du Rhin	12984	55,6	0	0	55,6		
6300/0003	Héronnière à hauteur de l'usine hydroélectrique de Kembs	Ile du Rhin	12985	1,8	0	0	1,8		
6300/0004	Peuplement d'argousier et frênaie-ormale à hauteur de Kembs	Ile du Rhin	12986	6,5	0	0	6,5		
6300/0005	Forêt alluviale rhénane de l'île du Rhin à hauteur de Niffer	Ile du Rhin	12987	110,3	0	0	110,3		
6300/0006	Peuplements secs et alluviaux de Chalampé	Ile du Rhin	12988	102,9	0	0	103,0		
6300/0007	Lande sèche et roselière de l'île du Rhin à hauteur de Fessenheim	Ile du Rhin	12989	49,6	0	0	49,6		
6300/0008	Chenaux à végétation palustre et forêt alluviale de Geisswasser-Vogelgrun	Ile du Rhin	12990	150,5	0	0	150,5		
6301/0002	La Barre d'Istein	Ile du Rhin	13378	4,9	0	0	4,9		
6400/0005	Héronnière du bois du Langtuesch	Sundgau	7096	10,0	0	0	10,0		
6400/0007	Bois de Bisel	Sundgau	7098	5,5	0	0	5,5		
6400/0010	Etang de Marbach	Sundgau	7095	19,6	0	0	19,6		
6401/0002	Ballast de la voie ferrée abandonnée	Sundgau	7097	5,7	0,6	11,4	5,0		
6401/0003	Prairies inondables de la Largue	Sundgau	?	60,8	18,6	30,5	42,2		
6401/0004	Prés tourbeux d'Allenach	Sundgau	?	4,2	0	0	4,2		
6402/0008	Le réservoir du canal et l'île sur le canal	Sundgau	7094	59,1	0	0	59,1	47,9	
6412/0001	Fond de vallon au Zwischen dem Holz	Sundgau	12991	23,1	4,7	20,5	18,3		
6412/0002	Parcelle sur pente sud au lieu-dit Hecken	Sundgau	12992	7,8	7,8	100,0	0,0		
6412/0003	Marais près du moulin du Kaegy	Sundgau	12993	3,7	0,5	13,1	3,2		
6501/0038	Pentes du Severan	Jura alsacien	7146	60,4	13,5	22,4	46,9		
6501/0041	Prairie à Crocus de la ferme de l'Ebourbette	Jura alsacien	7142	3,8	2,4	63,0	1,4		
6501/0042	Combe rocheuse de la ferme de l'Ebourbette	Jura alsacien	7143	5,5	0,3	5,6	5,2		

N° zone	Nom	Unité naturelle	N°SFF	SI : Surface initiale (ha)	SP : Surface perdue (ha)	Surface perdue (%)	N° <sup>lie</sup> surface: SI - SP (ha)	SG : Gain potentiel de surface (ha)	Surface non prospectée (ha)
6501/0043	Phragmitaie sur la Largue	Jura alsacien	7145	12,4	5,0	40,1	7,4		
6501/0044	Etang sous le Morimont	Jura alsacien	7144	1,6	0,0	0,0	1,6		
6501/0064	Carrière du Rohberg	Jura alsacien	7148	12,1	2,0	16,9	10,0		
6501/0072	Les Blangellis	Jura alsacien	7147	9,7	0	0	9,7		
6501/0073	Pelouses du Kohlberg	Jura alsacien	7150	8,1	1,8	21,7	6,3		
6501/0077	Pelouses thermophiles sous le Hohberg	Jura alsacien	7149	47,6	10,0	21,1	37,6		
6561/0045	Prairie à Spiranthes automnalis...	Jura alsacien	7153	31,9	0	0	31,9		
6561/0075	Hohhalden	Jura alsacien	7151	8,0	1,9	23,3	6,2		
6562/0036	Le Kilbert	Jura alsacien	7141	23,9	0	0	23,9		
6562/0037	La Verretie	Jura alsacien	7133	23,6	3,5	14,9	20,1		
6562/0038	Pelouses et pâturages Entre Neufeld et Imilst	Jura alsacien	7121	26,5	0	0	26,5		
6562/0039	Pâturages communaux au S-O de Winkel : Ritt	Jura alsacien	7135	76,8	1,	1,3	75,8		
6562/0048	Prairie thermophile au nord du Grand Kohlberg	Jura alsacien	7157	20,0	0	0	20,0		
6562/0049	Hornshof	Jura alsacien	7156	6,7	0	0	6,7	1,6	
6562/0050	Prairies humides à trolles	Jura alsacien	7136	19,8	15,8	79,7	4,0		
6562/0051	Pelouses calcaires communales sous l'Oberberg	Jura alsacien	7137	25,3	0	0	25,3		
6562/0052	Prairie de fond de vallon à orchidées	Jura alsacien	7138	9,9	3,4	34,6	6,4		
6562/0053	Lit fossile de l'Ill	Jura alsacien	7124	11,0	0,8	6,9	10,2	4,1	
6562/0054	Talus sud de l'Enizenberg	Jura alsacien	7134	15,7	0	0	15,7		
6562/0055	Pelouses de la Hinteren Birgmatte	Jura alsacien	7126	11,5	0	0	11,5		
6562/0056	Massif forestier de la Calmie	Jura alsacien	7128	29,4	0	0	29,4		
6562/0057	Pelouses calcaires	Jura alsacien	7122	31,8	1,5	4,6	30,4		
6562/0058	Zone marécageuse en aval de la ferme du Moulin Bas	Jura alsacien	7125	8,9	0	0	8,9		
6562/0059	Pelouses thermophiles et carrières au Nord du village	Jura alsacien	7127	6,9	2,2	32,5	4,6		
6562/0060	Prairies thermophiles sous le Blochmont	Jura alsacien	7132	4,3	0	0	4,3		

N° zone	Nom	Unité naturelle	N°SFF	SI : Surface initiale (ha)	SP : Surface perdue (ha)	Surface perdue (%)	N <sup>le</sup> surface: SI - SP (ha)	SG : Gain potentiel de surface (ha)	Surface non prospectée (ha)
6562/0061	Pâturages en amont de la ferme du Blochmont	Jura alsacien	7155	1,7	0	0	1,7		
6562/0067	Friches du Bannholz	Jura alsacien	7139	4,8	0	0	4,8		
6562/0068	Ourllet thermophile le long de la D432	Jura alsacien	7123	2,8	0	0	2,8		
6562/0070	Orme d'alignement	Jura alsacien	7140	0,0	0	0,0	0,0		
6562/0076	Le Steinerhof	Jura alsacien	7154	35,1	14,8	42,2	20,3		
6562/0079	Zone humide du Vieux-Moulin	Jura alsacien	12997	4,7	0	0	4,7		
<b>TOTAL</b>		<b>186 zones</b>		<b>21334,2</b>	<b>2972,1</b>	<b>14,0</b>	<b>18362,2</b>	<b>698,8</b>	<b>78,7</b>

## ANNEXE 3 : SITES PROBLEMATIQUES

Unité naturelle	Nom	n° de zone	n° SFF	Problème(s)
Ried central	Bruchgraben	0609/0002	-	Pas de carte - Fiche incomplète
Vallée de S <sup>te</sup> Marie	Les Barraques du Haut - Chênaie de Lièpvre	5000/0001	-	Fiche vide - Pas de localisation précise
Vallée de S <sup>te</sup> Marie	Chênaie de Rombach-le-Franc	5000/0002	-	Fiche vide - Pas de localisation précise
Vallée de S <sup>te</sup> Marie	Le Haicot	5000/0003	-	Fiche quasi vide - Pas de carte
Vallée de S <sup>te</sup> Marie	Massif du Brezouard	5000/0004	-	Pas de carte - Pas de surface
Vallée de Kaisersberg	Etang du Devin	5200/0005	-	Fiche vide
Vallée de Kaisersberg	Le Lac blanc	5200/0006	-	Fiche vide
Vallée de Kaisersberg	Tourbière du Lac noir	5200/0007	-	Fiche vide
Vallée de Kaisersberg	Pinède à pins à crochet du Reisberg	5200/0008	-	Fiche vide
Vallée de Kaisersberg	Les Hauts du Bonhomme	-	-	Fiche vide - Pas de carte
Vallée de Kaisersberg	La chaume	5200/0009	-	Fiche vide - Pas de carte
Taennchel	Crête du Taennchel	5100/0001	13002	Fiche vide
Vallée de la Thur	Le Pont Rouge : prés humides, rieds des vallées vosgiennes	5501/0002	07108	Pas de localisation précise (seul le nom du lieu-dit est entouré sur la carte)
Vallée de Guebwiller	Ballon d'Alsace (sensus stricto)	5601/0001	07100	Pas de localisation
Vallée de la Doller	Les Hirtzensteine	5603/0003	-	Fiche vide
Piémont et cône de déjection	Lisière forestière à proximité de Ste-Croix, à vigne sauvage	5801/0001	-	Pas de fiche
Piémont et cône de déjection	Le mar en bois	5802/0001	-	Pas de fiche
Piémont et cône de déjection	Le Rothmoos	5802/0002	-	Pas de fiche
Piémont et cône de déjection	Zone humide d'Untere Matten (marais de Pulversheim)	5803/0001	-	Pas de fiche
Piémont et cône de déjection	Les Octrois	5804/0001	-	Pas de fiche
Collines calcaires	Letzenberg	-	-	Pas de description - Pas de carte - Pas de surface
Collines calcaires	Bickenberg	5701/0004	13008	Pas de description - Pas de surface
Collines calcaires	Collines calcaires entre Eguisheim et Wintzenheim	-	-	Pas de description - Pas de localisation
Collines calcaires	Ruines de Ribeauvillé	-	-	Pas de description - Pas de localisation
Collines calcaires	Collines de Sigolsheim	-	-	Pas de description - Pas de localisation
Collines calcaires	Grassberg	-	-	Pas de description - Pas de localisation
Collines calcaires	Florimont	5700/0009	13006	Pas de description précise - Pas de surface
Collines calcaires	Carrière de Gueberschwihr	5702/0005	13009	Fiche quasi vide
Collines calcaires	Environs du château de Ribeauvillé	5700/0013	13007	Fiche vide
Ile du Rhin	Les îlots de sable et de graviers et les lagunes du Rhin	6301/0001	13380	Deux localisations différentes sont données (nécessité d'une expertise naturaliste pour déterminer laquelle est la plus juste)
Sundgau	Ile sur la Lague à Manspach	6401/0001	-	Pas de carte
Sundgau	Bluttenberg	-	-	Pas de carte
Sundgau	La forêt de l'Illberg	-	-	Pas de carte
Sundgau	Le Britzgyberg	-	-	Fiche vide - Pas de localisation
Sundgau	Le Buxberg	-	-	Pas de description - Pas de localisation
Jura alsacien	Camp du Neuhof	6500/0078	07159	Pas de localisation - Intérêt à préciser
Jura alsacien	Schoenenberg	6562/0036	07129	Pas de localisation

## ANNEXE 4 : INDEX

LES INDEX RENVOIENT AU NUMERO DE ZONE DE CHAQUE SITE, A PARTIR DUQUEL LES FICHES ZNIEFF SONT CLASSEES (PAR ORDRE CROISSANT).

### INDEX PAR N°SFF (PAR ORDRE CROISSANT)

N°SFF	N° zone	Nom	Unité naturelle
?	0602/0024	Achttagen, Geisentih...	Ried central
?	0605/0001	Haselrain et Obertrieb	Ried central
?	0610/0023	Heronnière de l'Illwald	Ried central
?	5000/0003	District minier de Ste Marie-aux-Mines	Vallée de Ste-Marie
?	6401/0003	Prairies inondables de la Largue	Sundgau
?	6401/0004	Prés tourbeux d'Altenach	Sundgau
07024	0400/0008	Delta de la Sauer, prairies du Grosswoerth	Zone rhénane Nord
07026	0400/0002	Roselière du bois de l'hôpital	Zone rhénane Nord
07027	0400/0003	Coulée verte de la Vieille Lauter	Zone rhénane Nord
07028	0400/0004	Zone humide de l'Altrain	Zone rhénane Nord
07029	0400/0005	Prinzipice	Zone rhénane Nord
07030	0400/0007	Bras mort du Rhin	Zone rhénane Nord
07031	0400/0010	Heronnière de Beinheim	Zone rhénane Nord
07032	0400/0011	Forêt de Beinheim	Zone rhénane Nord
07033	0400/0012	Inselgrund	Zone rhénane Nord
07034	0400/0013	Roselière de Roeschwoog	Zone rhénane Nord
07035	0400/0017	Pinède de Dalhunden	Zone rhénane Nord
07036	0400/0020	Terrain militaire du Vieil Empert	Zone rhénane Nord
07037	0400/0018	Forêt d'Offendorf	Zone rhénane Nord
07039	0400/0021	Auel	Zone rhénane Nord
07042	0400/0019	Barrage de Gamsheim-Ile et îlots en aval du barrage	Zone rhénane Nord
07043	0200/0001	Marais d'Oberbronn	Piémont vosgien
07044	0200/0004	Vallée de la Zorn entre Wilwisheim et Hochfelden	Piémont vosgien
07045	0200/0005	Haulenberg	Piémont vosgien
07046	0200/0006	Ried du Kuhbach et collines du Lerchenberg Biberberg	Piémont vosgien
07047	0200/0008	Collines du Kochersberg, Kohberg, Nonnenberg	Piémont vosgien
07048	0201/0007	Bastberg	Piémont vosgien
07049	0203/0003	Goefberg	Piémont vosgien
07054	0301/0002	Forêt d'Aschbruch	Région de Haguenau
07055	0301/0004	Eichelgarten	Région de Haguenau
07058	0303/0003	Lande tourbière d'Oberhoffen.	Région de Haguenau
07061	0301/0005	Lande forestière d'Oberhoffen	Région de Haguenau
07062	0500/0003	Forêt d'Illkirch	Zone rhénane Sud
07063	0504/0005	Forêt de la Sommerley côté interne de la digue	Zone rhénane Sud
07064	0502/0008	Ile de Rhinau-zone centrale	Zone rhénane Sud
07065	0502/0007	Ile de Rhinau-zone Sud	Zone rhénane Sud
07066	0503/0009	Ripisylve du Steingriengjessen Nord	Zone rhénane Sud
07068	0503/0011	Forêt du Ruhbogen	Zone rhénane Sud
07069	0503/0012	Forêt de Marckolsheim-Brunnenwasser	Zone rhénane Sud
07070	0504/0013	Plan d'eau de Plobsheim	Zone rhénane Sud
07071	0502/0015	Neufeld	Zone rhénane Sud
07072	0500/0016	Kuppengrund	Zone rhénane Sud
07073	0504/0017	Forêt de la Sommerley côté externe de la digue	Zone rhénane Sud
07074	0502/0018	Forêt de Daubensand-Rhinau	Zone rhénane Sud
07075	0502/0019	Zone comprise entre canal d'Alsace et D20...	Zone rhénane Sud
07080	0500/0006	Ile EDF de Gerstheim	Zone rhénane Sud
07081	0100/0001	Vallon de la Morchel	Vosges du Nord
07083	0100/0004	Deux zones de source dans la forêt de Hochwald	Vosges du Nord
07085	0100/0007	Ancienne carrière de Vollackermühle.	Vosges du Nord
07086	0100/0008	Étang du moulin de La Petite Pierre et environs	Vosges du Nord
07087	0100/0009	Vallon du Stampfthal	Vosges du Nord
07089	0100/0012	Étangs et zones marécageuses du Niederfallbach	Vosges du Nord
07090	0100/0011	Talus de bord de route	Vosges du Nord
07091	0100/0013	Vallon du Haspelthal	Vosges du Nord

N°SFF	N° zone	Nom	Unité naturelle
07092	0100/0002	Pelouses de Neudorfel	Vosges du Nord
07094	6402/0008	Le réservoir du canal et l'île sur le canal	Sundgau
07095	6400/0010	Etang de Marbach	Sundgau
07096	6400/0005	Heronniere du bois du Langfuresch	Sundgau
07097	6401/0002	Ballast de la voie ferrée abandonnée	Sundgau
07098	6400/0007	Bois de Bisel	Sundgau
07101	5600/0001	Lac-tourbière de Sewen	Vallée de la Doller
07102	5601/0003	Hoellenwald	Vallée de la Doller
07103	5601/0002	Seewand	Vallée de la Doller
07104	5603/0001	Le Rossberg et les Vogelsteine	Vallée de la Doller
07105	5501/0001	Prairie à Crocus de Wildenstein	Vallée de la Thur
07106	5500/0001	See d'Urbès	Vallée de la Thur
07107	5501/0003	Tourbière Oderen	Vallée de la Thur
07110	0001/0001	Lande d'Altenstadt	Outre-forêt
07111	0001/0003	Bruchwald	Outre-forêt
07115	0800/0001	Gravière de Lingolsheim	Vallée de la Bruche
07116	0801/0003	Rives de la Bruche et de sons canal et les rieds riverains	Vallée de la Bruche
07118	0801/0004	Dachsteinbach, ses rives et ried riverains	Vallée de la Bruche
07119	0801/0005	Altorferbaechel, ses rives et le ried d'Altorf	Vallée de la Bruche
07120	0801/0006	Mittelgiessen	Vallée de la Bruche
07121	6562/0038	Pelouses et pâturages Entre Neufeld et Imlist	Jura alsacien
07122	6562/0057	Pelouses calcaires	Jura alsacien
07123	6562/0068	Ourlet thermophile le long de la D432	Jura alsacien
07124	6562/0053	Lit fossile de l'III	Jura alsacien
07125	6562/0058	Zone marécageuse en aval de la ferme du Moulin Bas	Jura alsacien
07126	6562/0055	Pelouses de la Hinteren Birgmatt	Jura alsacien
07127	6562/0059	Pelouses thermophiles et carrières au Nord du village	Jura alsacien
07128	6562/0056	Massif forestier de la Calmie	Jura alsacien
07132	6562/0060	Prairies thermophiles sous le Blochmont	Jura alsacien
07133	6562/0037	La Verrerie	Jura alsacien
07134	6562/0054	Talus sud de l'Entzenberg	Jura alsacien
07135	6562/0039	Pâturages communaux au S-O de Winkel : Ritt	Jura alsacien
07136	6562/0050	Prairies humides à trolles	Jura alsacien
07137	6562/0051	Pelouses calcaires communales sous l'Oberberg	Jura alsacien
07138	6562/0052	Prairie de fond de vallon à orchidées	Jura alsacien
07139	6562/0067	Friches du Bannholz	Jura alsacien
07140	6562/0070	Orme d'alignement	Jura alsacien
07141	6562/0036	Le Kilbert	Jura alsacien
07142	6501/0041	Prairie à Crocus de la ferme de l'Ebourbette	Jura alsacien
07143	6501/0042	Combe rocheuse de la ferme de l'Ebourbette	Jura alsacien
07144	6501/0044	Etang sous le Morimont	Jura alsacien
07145	6501/0043	Phragmitaie sur la Largue	Jura alsacien
07146	6501/0038	Pentes du Severan	Jura alsacien
07147	6501/0072	Les Blangelis	Jura alsacien
07148	6501/0064	Carrière du Rohberg	Jura alsacien
07149	6501/0077	Pelouses thermophiles sous le Hohberg	Jura alsacien
07150	6501/0073	Pelouses du Kohlberg	Jura alsacien
07151	6561/0075	Hohhalden	Jura alsacien
07153	6561/0045	Prairie à Spiranthes automnalis...	Jura alsacien
07154	6562/0076	Le Steinerhof	Jura alsacien
07155	6562/0061	Pâturages en amont de la ferme du Blochmont	Jura alsacien
07156	6562/0049	Hornishof	Jura alsacien
07157	6562/0048	Prairie thermophile au nord du Grand Kohlberg	Jura alsacien
07161	0609/0003	Gross ried, Niederschley...	Ried central
07162	0600/0005	Oberwald	Ried central
07163	0600/0006	Im Krumhling wannhof, Le Bruch, Bruhly	Ried central
07164	0608/0007	Nachtweid	Ried central
07165	0605/0008	Erlenmatten, Klingmatt, Graffenmatt, Stockmatt	Ried central
07166	0605/0009	Roselière de Sélestal	Ried central
07167	0605/0010	Woerth	Ried central
07168	0606/0011	Gierlacker, Oberjunkermetten Dicheck	Ried central
07169	0606/0012	Langmatten, Kammerholz, Stock, Bruchmatt	Ried central
07170	0604/0013	Zollmatten	Ried central
07171	0604/0014	Weidgang	Ried central
07172	0604/0015	Seixdodekeiphla	Ried central
07173	0607/0016	Ried de la Zembs...	Ried central
07174	0603/0017	Rosfeldereck	Ried central



N°SFF	N° zone	Nom	Unité naturelle
07175	0603/0018	Seelwald	Ried central
07176	0603/0019	Kaessbrunnenried Issenloch	Ried central
07177	0603/0020	Burstmatt	Ried central
07178	0602/0026	Mittlematten	Ried central
07179	0601/0027	Escherlach, Strang	Ried central
07180	0601/0028	Obere allmend, Mittlere allmend...	Ried central
07181	0601/0029	Wied insel Bruckmatten	Ried central
07182	0601/0031	Oberweid, Sauerbrunnen, Sauerstatt	Ried central
07183	0601/0030	Winkelstatt	Ried central
07184	0600/0032	Schluzenstatt	Ried central
07186	0602/0025	Rheintagen, entweiler...	Ried central
07190	0600/0021	Tielstatt	Ried central
07191	0608/0022	Riedkopf	Ried central
07193	0610/0004	Untere buetten, Oberes ried, Complexe de l'Illwald	Ried central
07194	0700/0001	Holzbuhl	Bruch de l'Andlau
07195	0700/0002	Hanfgraben	Bruch de l'Andlau
07196	0700/0003	Friche humide du Innenheimer Seit	Bruch de l'Andlau
07197	0700/0004	Lottel	Bruch de l'Andlau
07198	0700/0005	Bruch de l'Andlau de Meistratzheim	Bruch de l'Andlau
07199	0900/0001	Geierstein	Collines calcaires
07200	0900/0003	Le Scharrachberg	Collines calcaires
07201	0900/0004	Colline du Soultzberg	Collines calcaires
07202	0900/0007	Jesselberg	Collines calcaires
07203	0900/0010	Le massif du Dreispitz	Collines calcaires
07204	0900/0013	Le Mont National et le Bischenberg	Collines calcaires
07206	1100/0001	Vallon de l'Erberg	Val de Villé
07207	1100/0003	Vergers du Kirchberg	Val de Villé
07209	1100/0007	Massif de Ramstein	Val de Villé
07212	1000/0013	Le Noll	Vosges
07216	1004/0003	Ancienne carrière sous le Einungkopf	Vosges
07221	1000/0016	Vallon de Guirbaden	Vosges
12975	5902/0001	Landes sèches au sud du bois du Rothleible	Hardt
12977	5901/0003	Les forêt communale de Dessenheim, Weckolsheim et le Dintzerwald	Hardt
12978	5901/0004	Le Hartwald	Hardt
12979	5901/0005	Niederwald	Hardt
12980	5901/0006	Bois d'Oberhergheim	Hardt
12981	5901/0007	Bois du Rothleible	Hardt
12983	6300/0001	Boisement à Staphylier	Ile du Rhin
12984	6300/0002	Pelouses thermophiles à orchidées à hauteur de Rosenau	Ile du Rhin
12985	6300/0003	Héronnière à hauteur de l'usine hydroélectrique de Kembs	Ile du Rhin
12986	6300/0004	Peuplement d'argousier et frêne-ormie à hauteur de Kembs	Ile du Rhin
12987	6300/0005	Forêt alluviale rhénane de l'île du Rhin à hauteur de Niffer	Ile du Rhin
12988	6300/0006	Peuplements secs et alluviaux de Chalampé	Ile du Rhin
12989	6300/0007	Lande sèche et roselière de l'île du Rhin à hauteur de Fessenheim	Ile du Rhin
12990	6300/0008	Chenaux à végétation palustre et forêt alluviale de Geisswasser-Vogelgrun	Ile du Rhin
12991	6412/0001	Fond de vallon au Zwischen dem Holz	Sundgau
12992	6412/0002	Parcelle sur pente sud au lieu-dit Hecken	Sundgau
12993	6412/0003	Marais près du moulin du Kaegy	Sundgau
12995	6001/0001	La lande de l'aérodrome de Mulhouse-Habsheim	Hardt
12997	6562/0079	Zone humide du Vieux-Moulin	Jura alsacien
12998	6101/0001	La Petite Camargue alsacienne	Petite Camargue
12999	6102/0001	Ancien bras mort du Rhin à Kembs Loechle	Petite Camargue
13000	6102/0004	Bras mort rhénan au lieu-dit Grossgruen	Petite Camargue
13001	6102/0005	Friches à orchidées entre le moulin de Kembs et le canal d'Alsace	Petite Camargue
13003	5700/0001	Bollenberg	Collines calcaires
13004	5700/0002	Strangenberg et collines de Rouffach	Collines calcaires
13005	5700/0003	Zinkoepfle et pelouses du Neuland	Collines calcaires
13378	6301/0002	La Barre d'Istein	Ile du Rhin
13382	0100/0014	Rocher des Dames	Vosges du Nord
13385	0100/0015	Vallée de la Zinsel du Sud	Vosges du Nord
13387	0101/0001	Vergers de Berg	Alsace Bossue
13392	0100/0021	Marais d'Obersleinbach	Vosges du Nord
13393	0100/0019	Pelouse d'Erckartswiller	Vosges du Nord
13394	0100/0023	Forêt du Schweinfels	Vosges du Nord
13395	0101/0002	Marais de Lorentzen	Alsace Bossue

## INDEX PAR NOM DE ZONE (PAR ORDRE ALPHABETIQUE CROISSANT)

Nom	N°SFF	N° zone	Unité naturelle
Achttagen, Geisentith...	?	0602/0024	Ried central
Altorferbaechel, ses rives et le ried d'Allorf	07119	0801/0005	Vallée de la Bruche
Ancien bras mort du Rhin à Kembs Loechle	12999	6102/0001	Petite Camargue
Ancienne carrière de Vollackermühle.	07085	0100/0007	Vosges du Nord
Ancienne carrière sous le Einungkopf	07216	1004/0003	Vosges
Auel	07039	0400/0021	Zone rhénane Nord
Ballast de la voie ferrée abandonnée	07097	6401/0002	Sundgau
Barrage de Gamsheim-Ile et îlots en aval du barrage	07042	0400/0019	Zone rhénane Nord
Bastberg	07048	0201/0007	Piémont vosgien
Bois d'Oberhergheim	12980	5901/0006	Hardt
Bois de Biesel	07098	6400/0007	Sundgau
Bois du Rothleible	12981	5901/0007	Hardt
Boisement à Staphylier	12983	6300/0001	Ile du Rhin
Bollenberg	13003	5700/0001	Collines calcaires
Bras mort du Rhin	07030	0400/0007	Zone rhénane Nord
Bras mort rhénan au lieu-dit Grossgruen	13000	6102/0004	Petite Camargue
Bruch de l'Andlau de Meistratzheim	07198	0700/0005	Bruch de l'Andlau
Bruchwald	07111	0001/0003	Outre-forêt
Burstmatt	07177	0603/0020	Ried central
Carrière du Rohberg	07148	6501/0064	Jura alsacien
Chenaux à végétation palustre et forêt alluviale de Geisswasser-Vogelgrun	12990	6300/0008	Ile du Rhin
Colline du Soultzberg	07201	0900/0004	Collines calcaires
Collines du Kochersberg, Kohberg, Nonnenberg	07047	0200/0008	Piémont vosgien
Combe rocheuse de la ferme de l'Ebourbette	07143	6501/0042	Jura alsacien
Coulée verte de la Vieille Lauter	07027	0400/0003	Zone rhénane Nord
Dachsteinbach, ses rives et ried riverains	07118	0801/0004	Vallée de la Bruche
Delta de la Sauer, prairies du Grosswoerth	07024	0400/0008	Zone rhénane Nord
Deux zones de source dans la forêt de Hochwald	07083	0100/0004	Vosges du Nord
District minier de Ste Marie-aux-Mines	?	5000/0003	Vallée de Ste-Marie
Eichelgarten	07055	0301/0004	Région de Haguenau
Erlenmatten, Klingmatt, Graffenmatt, Stockmatt	07165	0605/0008	Ried central
Escherlach, Strang	07179	0601/0027	Ried central
Etang de Marbach	07095	6400/0010	Sundgau
Etang du moulin de La Petite Pierre et environs	07088	0100/0008	Vosges du Nord
Etang sous le Morimont	07144	6501/0044	Jura alsacien
Etangs et zones marécageuses du Niederfallbach	07089	0100/0012	Vosges du Nord
Fond de vallon au Zwischen dem Holz	12991	6412/0001	Sundgau
Forêt alluviale rhénane de l'île du Rhin à hauteur de Niffer	12987	6300/0005	Ile du Rhin
Forêt d'Aschbruch	07054	0301/0002	Région de Haguenau
Forêt d'Ilkirch	07062	0500/0003	Zone rhénane Sud
Forêt d'Offendorf	07037	0400/0018	Zone rhénane Nord
Forêt de Beinheim	07032	0400/0011	Zone rhénane Nord
Forêt de Daubensand-Rhinau	07074	0502/0018	Zone rhénane Sud
Forêt de la Sommerley côté externe de la digue	07073	0504/0017	Zone rhénane Sud
Forêt de la Sommerley côté interne de la digue	07063	0504/0005	Zone rhénane Sud
Forêt de Marckolsheim-Brunnenwasser	07069	0503/0012	Zone rhénane Sud
Forêt du Ruhbogen	07068	0503/0011	Zone rhénane Sud
Forêt du Schweinfels	13394	0100/0023	Vosges du Nord
Friche humide du Innenheimer Seil	07196	0700/0003	Bruch de l'Andlau
Friches à orchidées entre le moulin de Kembs et le canal d'Alsace	13001	6102/0005	Petite Camargue
Friches du Bannholz	07139	6562/0067	Jura alsacien
Geierstein	07199	0900/0001	Collines calcaires
Gierlacker, Oberjunkermetten Dicheck	07168	0606/0011	Ried central
Goettberg	07049	0203/0003	Piémont vosgien
Gravière de Lingolsheim	07115	0800/0001	Vallée de la Bruche
Gross ried, Niederschley...	07161	0609/0003	Ried central
Hanfgraben	07195	0700/0002	Bruch de l'Andlau
Haselrain et Obertrieb	?	0605/0001	Ried central
Haulenberg	07045	0200/0005	Piémont vosgien
Héronnière à hauteur de l'usine hydroélectrique de Kembs	12985	6300/0003	Ile du Rhin
Héronnière de Beinheim	07031	0400/0010	Zone rhénane Nord
Héronnière de l'Ilwald	?	0610/0023	Ried central
Héronnière du bois du Langfuresch	07096	6400/0005	Sundgau

Nom	N°SFF	N° zone	Unité naturelle
Hoellenwald	07102	5601/0003	Vallée de la Doller
Hohalden	07151	6561/0075	Jura alsacien
Holzbuhl	07194	0700/0001	Bruch de l'Andlau
Hornishof	07156	6562/0049	Jura alsacien
Ile de Rhinau-zone centrale	07064	0502/0008	Zone rhénane Sud
Ile de Rhinau-zone Sud	07065	0502/0007	Zone rhénane Sud
Ile EDF de Gerstheim	07080	0500/0006	Zone rhénane Sud
Im Krumhling wannrhof, Le Bruch, Bruhly	07163	0600/0006	Ried central
Inselgrund	07033	0400/0012	Zone rhénane Nord
Jesselberg	07202	0900/0007	Collines calcaires
Kaessbrunnenried Issenloch	07176	0603/0019	Ried central
Kuppengrund	07072	0500/0016	Zone rhénane Sud
La Barre d'Istein	13378	6301/0002	Ile du Rhin
La lande de l'aérodrome de Mulhouse-Habsheim	12995	6001/0001	Hardt
La Petite Camargue alsacienne	12998	6101/0001	Petite Camargue
La Verrerie	07133	6562/0037	Jura alsacien
Lac-tourbière de Sewen	07101	5600/0001	Vallée de la Doller
Lande d'Altenstadt	07110	0001/0001	Outre-forêt
Lande forestière d'Oberhoffen	07061	0301/0005	Région de Haguenau
Lande sèche et roselière de l'île du Rhin à hauteur de Fessenheim	12989	6300/0007	Ile du Rhin
Lande tourbière d'Oberhoffen.	07058	0303/0003	Région de Haguenau
Landes sèches au sud du bois du Rothleible	12975	5902/0001	Hardt
Langmatten, Kammerholz, Stock, Bruchmatt	07169	0606/0012	Ried central
Le Hartwald	12978	5901/0004	Hardt
Le Kilbert	07141	6562/0036	Jura alsacien
Le massif du Dreispitz	07203	0900/0010	Collines calcaires
Le Mont National et le Bischenberg	07204	0900/0013	Collines calcaires
Le Noll	07212	1000/0013	Vosges
Le réservoir du canal et l'île sur le canal	07094	6402/0008	Sundgau
Le Rossberg et les Vogelsteine	07104	5603/0001	Vallée de la Doller
Le Scharrachberg	07200	0900/0003	Collines calcaires
Le Steinerhof	07154	6562/0076	Jura alsacien
Les Blangelis	07147	6501/0072	Jura alsacien
Les forêt communale de Dessenheim, Weckolsheim et le Dintzerwald	12977	5901/0003	Hardt
Lit fossile de l'III	07124	6562/0053	Jura alsacien
Lottel	07197	0700/0004	Bruch de l'Andlau
Marais d'Oberbronn	07043	0200/0001	Piémont vosgien
Marais d'Obersteinbach	13392	0100/0021	Vosges du Nord
Marais de Lorentzen	13395	0101/0002	Alsace Bossue
Marais près du moulin du Kaegy	12993	6412/0003	Sundgau
Massif de Ramstein	07209	1100/0007	Val de Villé
Massif forestier de la Calmie	07128	6562/0056	Jura alsacien
Mittelglessen	07120	0801/0006	Vallée de la Bruche
Mittelmatten	07178	0602/0026	Ried central
Nachtweid	07164	0608/0007	Ried central
Neufeld	07071	0502/0015	Zone rhénane Sud
Niederwald	12979	5901/0005	Hardt
Obere allmend, Mittlere allmend...	07180	0601/0028	Ried central
Oberwald	07162	0600/0005	Ried central
Oberweid, Sauerbrunnen, Sauerstatt	07182	0601/0031	Ried central
Orme d'alignement	07140	6562/0070	Jura alsacien
Ourlet thermophile le long de la D432	07123	6562/0068	Jura alsacien
Parcelle sur pente sud au lieu-dit Hecken	12992	6412/0002	Sundgau
Pâturages communaux au S-O de Winkel : Ritt	07135	6562/0039	Jura alsacien
Pâturages en amont de la ferme du Blochmont	07155	6562/0061	Jura alsacien
Pelouse d'Erckartswiller	13393	0100/0019	Vosges du Nord
Pelouses calcaires	07122	6562/0057	Jura alsacien
Pelouses calcaires communales sous l'Oberberg	07137	6562/0051	Jura alsacien
Pelouses de la Hintere Birgmatte	07126	6562/0055	Jura alsacien
Pelouses de Neudorfel	07092	0100/0002	Vosges du Nord
Pelouses du Kohlberg	07150	6501/0073	Jura alsacien
Pelouses et pâturages Entre Neufeld et Imlist	07121	6562/0038	Jura alsacien
Pelouses thermophiles à orchidées à hauteur de Rosenau	12984	6300/0002	Ile du Rhin
Pelouses thermophiles et carrières au Nord du village	07127	6562/0059	Jura alsacien
Pelouses thermophiles sous le Hohberg	07149	6501/0077	Jura alsacien
Pentes du Severan	07146	6501/0038	Jura alsacien
Peuplement d'argousier et frêne-ornaie à hauteur de Kembs	12986	6300/0004	Ile du Rhin

Nom	N°SFF	N° zone	Unité naturelle
Peuplements secs et alluviaux de Chalampé	12988	6300/0006	Ile du Rhin
Phragmitaie sur la Lague	07145	6501/0043	Jura alsacien
Pinède de Dalhunden	07035	0400/0017	Zone rhénane Nord
Plan d'eau de Plobsheim	07070	0504/0013	Zone rhénane Sud
Prairie à Crocus de la ferme de l'Ebourbette	07142	6501/0041	Jura alsacien
Prairie à Crocus de Wildenstein	07105	5501/0001	Vallée de la Thur
Prairie à Spiranthes automnalis...	07153	6561/0045	Jura alsacien
Prairie de fond de vallon à orchidées	07138	6562/0052	Jura alsacien
Prairie thermophile au nord du Grand Kohlberg	07157	6562/0048	Jura alsacien
Prairies humides à trolles	07136	6562/0050	Jura alsacien
Prairies inondables de la Lague	?	6401/0003	Sundgau
Prairies thermophiles sous le Blochmont	07132	6562/0060	Jura alsacien
Prés tourbeux d'Allenach	?	6401/0004	Sundgau
Prinzpice	07029	0400/0005	Zone rhénane Nord
Rheintagen, entweiter...	07186	0602/0025	Ried central
Ried de la Zembs...	07173	0607/0016	Ried central
Ried du Kuhbach et collines du Lerchenberg Biberberg	07046	0200/0006	Piémont vosgien
Riedkopf	07191	0608/0022	Ried central
Ripisylve du Steingriengiesen Nord	07066	0503/0009	Zone rhénane Sud
Rives de la Bruche et de sons canal et les rieds riverains	07116	0801/0003	Vallée de la Bruche
Rocher des Dames	13382	0100/0014	Vosges du Nord
Roselière de Roeschwoog	07034	0400/0013	Zone rhénane Nord
Roselière de Sélestat	07166	0605/0009	Ried central
Roselière du bois de l'hôpital	07026	0400/0002	Zone rhénane Nord
Rosfeldereck	07174	0603/0017	Ried central
Schluzenmatt	07184	0600/0032	Ried central
See d'Urbès	07106	5500/0001	Vallée de la Thur
Seelwald	07175	0603/0018	Ried central
Seewand	07103	5601/0002	Vallée de la Doller
Seixdodekeiphla	07172	0604/0015	Ried central
Strangerberg et collines de Rouffach	13004	5700/0002	Collines calcaires
Talus de bord de route	07090	0100/0011	Vosges du Nord
Talus sud de l'Entzenberg	07134	6562/0054	Jura alsacien
Terrain militaire du Vieil Empert	07036	0400/0020	Zone rhénane Nord
Tiefmatt	07190	0600/0021	Ried central
Tourbière Oderen	07107	5501/0003	Vallée de la Thur
Untere buetten, Oberes ried, Complexe de l'Illwald	07193	0610/0004	Ried central
Vallée de la Zinsel du Sud	13385	0100/0015	Vosges du Nord
Vallée de la Zorn entre Wilwisheim et Hochfelden	07044	0200/0004	Piémont vosgien
Vallon de Guirbaden	07221	1000/0016	Vosges
Vallon de l'Erberg	07206	1100/0001	Val de Villé
Vallon de la Morchel	07081	0100/0001	Vosges du Nord
Vallon du Haspelthal	07091	0100/0013	Vosges du Nord
Vallon du Stampfthal	07087	0100/0009	Vosges du Nord
Vergers de Berg	13387	0101/0001	Alsace Bossue
Vergers du Kirchberg	07207	1100/0003	Val de Villé
Weidgang	07171	0604/0014	Ried central
Wied insel Bruckmatten	07181	0601/0029	Ried central
Winkel matt	07183	0601/0030	Ried central
Woerth	07167	0605/0010	Ried central
Zinkoepfle et pelouses du Neuland	13005	5700/0003	Collines calcaires
Zollmatten	07170	0604/0013	Ried central
Zone comprise entre canal d'Alsace et D20...	07075	0502/0019	Zone rhénane Sud
Zone humide de l'Altrain	07028	0400/0004	Zone rhénane Nord
Zone humide du Vieux-Moulin	12997	6562/0079	Jura alsacien
Zone marécageuse en aval de la ferme du Moulin Bas	07125	6562/0058	Jura alsacien

## INDEX DES SITES TRAITES PAR L'ONF

Les zones suivantes, situées en terrain domanial (à hauteur d'au moins 50%) ont été traitées par l'Office National des Forêts :

### INDEX ALPHABETIQUE

Nom	Unité naturelle	n° de zone	n° SFF
Aunaie de Koenigsbruck	Vosges du Nord	0303/0001	07053
Cascades du Nideck	Vosges	1000/0004	07213
Champ du Feu (lande sommitale)	Vosges	1002/0008	07215
Champ du Feu (tourbière)	Vosges	1002/0007	07214
Crête du Taennchel	Taennchel	5100/0001	13002
Forêt de Lauterbourg	Zone rhénane Nord	0400/0001	07025
Forêt du Falkenberg	Vosges du Nord	0100/0025	13388
Forêt du Hengstberg	Vosges du Nord	0100/0024	n13389
Forêt du Hunebourg	Vosges du Nord	0100/0017	13383
Lande de la forêt de la Hardt au Nord de l'aérodrome de Habsheim	Hardt	6000/0002	12996
Ripisylve du Steingriengiessen Sud	Zone rhénane Sud	0503/0010	07067
Rocher du Geyerstein et du Falkenkopf	Vosges du Nord	0100/0016	13384
Rocher du Schlossberg	Vosges du Nord	0100/0022	13391
Site ponctuel dans la forêt du Nonnenhardt	Vosges du Nord	0100/0003	07082
Stambach	Vosges	1000/0001	07211
Vallée du Donnenbach	Vosges du Nord	0100/0020	13390
Vallée du Rehbach	Vosges du Nord	0100/0018	13381
Vallon de la Chapelle	Val de Villé	1100/0006	07208
Vallon supérieur du Rehbach (4 sites)	Vosges du Nord	0100/0010	07088

### INDEX PAR N° DE ZONE

n° de zone	Nom	Unité naturelle	n° SFF
0100/0003	Site ponctuel dans la forêt du Nonnenhardt	Vosges du Nord	07082
0100/0010	Vallon supérieur du Rehbach (4 sites)	Vosges du Nord	07088
0100/0016	Rocher du Geyerstein et du Falkenkopf	Vosges du Nord	13384
0100/0017	Forêt du Hunebourg	Vosges du Nord	13383
0100/0018	Vallée du Rehbach	Vosges du Nord	13381
0100/0020	Vallée du Donnenbach	Vosges du Nord	13390
0100/0022	Rocher du Schlossberg	Vosges du Nord	13391
0100/0024	Forêt du Hengstberg	Vosges du Nord	n13389
0100/0025	Forêt du Falkenberg	Vosges du Nord	13388
0303/0001	Aunaie de Koenigsbruck	Vosges du Nord	07053
0400/0001	Forêt de Lauterbourg	Zone rhénane Nord	07025
0503/0010	Ripisylve du Steingriengiessen Sud	Zone rhénane Sud	07067
1000/0001	Stambach	Vosges	07211
1000/0004	Cascades du Nideck	Vosges	07213
1002/0007	Champ du Feu (tourbière)	Vosges	07214
1002/0008	Champ du Feu (lande sommitale)	Vosges	07215
1100/0006	Vallon de la Chapelle	Val de Villé	07208
5100/0001	Crête du Taennchel	Taennchel	13002
6000/0002	Lande de la forêt de la Hardt au Nord de l'aérodrome de Habsheim	Hardt	12996